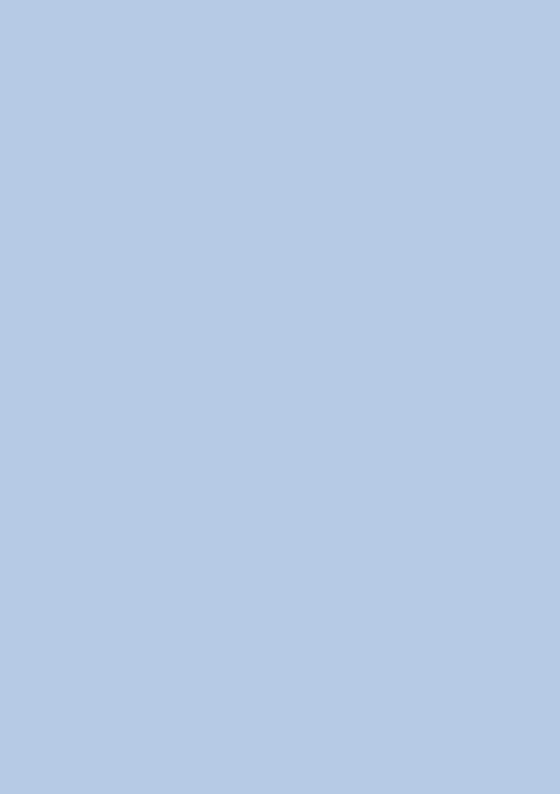


pour lutter ensemble contre les violences faites aux femmes





Conjuguer les genres pour lutter ensemble contre les violences faites aux femmes Avant propos

Avis de non-responsabilité

«Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD, ni des Etats Membres.»



Programme des Nations Unies pour le développement, juin 2013.

Préface

par Sophie de Caen Coordonnatrice Résidente a.i.

Parler de développement et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, c'est définir des actions à tous les niveaux de la société, du gouvernement aux associations de base, afin de permettre aux femmes et aux hommes d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs enfants.

Atteindre le développement tel qu'on l'envisage, c'est-à-dire inclusif et durable, va au-delà de la recherche de l'égalité entre les hommes et les femmes. Si l'égalité des sexes est une condition sine qua non de développement, la définition d'un partenariat entre les hommes et les femmes est également un moyen indispensable pour obtenir des résultats palpables dans les différents secteurs, qu'ils soient politique, économique, social ou environnemental. Ce partenariat doit permettre aux pères, mères, filles et fils, sœurs et frères d'avancer ensemble vers une société plus juste et qui offre des chances égales à tous.

Les OMD sur la réduction de la mortalité infantile (OMD 3) ou l'amélioration de la santé maternelle (OMD 4) engagent les hommes en tant que pères, époux, fils, leaders communautaires ou décisionnaires politiques. Une femme haïtienne doit d'abord pouvoir prendre la décision, avec son conjoint ou toute autre figure masculine, d'aller à la maternité pour l'accouchement. Ils doivent ensemble trouver un moyen de transport adéquat et trouver les moyens financiers pour payer l'hospitalisation afin que la future maman puisse donner naissance dans de meilleures conditions. La mortalité maternelle en Haïti étant la plus élevée de l'hémisphère Nord, il est important de comprendre que cette lutte contre la mortalité maternelle dépend dramatiquement des hommes et de leur rôle au moment crucial et dangereux de l'accouchement.

Ceci est vrai pour la plupart des OMD. L'alliance entre les deux sexes est tout aussi vraie et particulièrement nécessaire pour lutter contre les violences faites aux femmes. En effet, la réduction et la prévention des violences faites aux femmes doit être envisagée avec les hommes, leur participation active et leur engagement. En Haïti, énormément d'efforts ont été consentis pour mieux

protéger les femmes contre les violences à leur égard. De nouvelles initiatives nationales ont déjà été mises en place pour mieux intégrer les hommes dans cette lutte, mais peu de données et de leçons apprises sont disponibles à l'heure actuelle.

Le travail à accomplir en Haïti pour mieux envisager les violences faites aux femmes dans un partenariat entre les deux sexes est considérable, mais la richesse culturelle et historique du pays permet d'avancer pas à pas et de définir de nouvelles pistes de réflexion sur cette dynamique. Dans le cadre du Programme conjoint pour la prévention des conflits et la cohésion sociale financé par le gouvernement espagnol au travers du Fonds pour l'atteinte des OMD, des personnalités issues de différents domaines se sont réunies autour de ce thème en juin 2012 lors d'un atelier de réflexion sur l'engagement des jeunes hommes contre les violences, et notamment les violences faites aux femmes, afin d'échanger leurs différentes perspectives.

Grâce à leurs contributions, ces personnalités nous suggèrent des pistes de réflexion afin d'envisager les masculinités en Haïti sous un nouveau jour. Le fruit de leur travail reflète leurs expériences et propose une palette de points de vue qui parfois se complètent et parfois se contrastent. Les nuances des relations hommes-femmes et de la construction des masculinités et féminités en Haïti du point de vue culturel, sociologique, anthropologique et personnel, n'échapperont à personne et reflètent bien les nombreuses facettes du sujet qui demande encore à être exploré chaque jour un peu plus pour endiguer les actes de violence contre les femmes ici et ailleurs.

J'espère que vous trouverez dans ce recueil des angles et perspectives nouvelles qui aideront à conjuguer les genres au présent, et reconsidérer la lutte contre les violences faites aux femmes sous un prisme encore plus holistique.

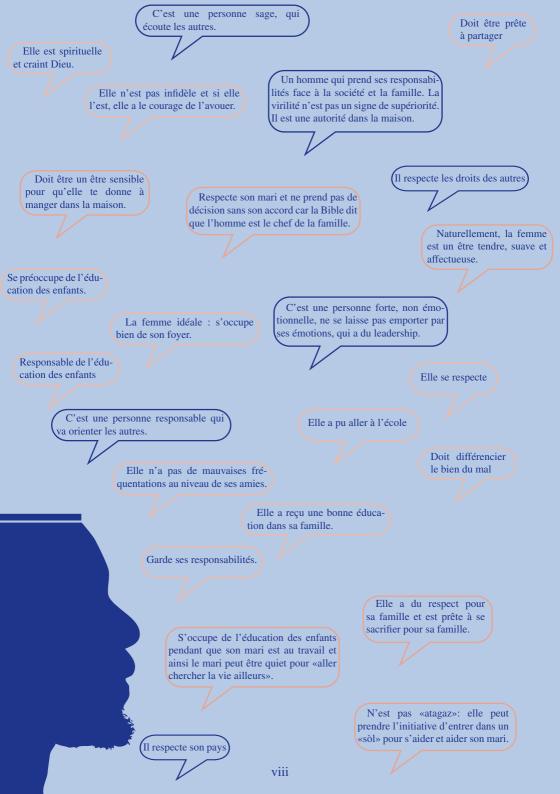
Bonne lecture,

Sophie de Caen Coordonnatrice Résidente a.i.

Sommaire

Préface	iv
Sommaire	v i
Contexte	10
Les relations hommes-femmes dans les romans haïtiens du 20 ^{ème} siècle et au-delàpar Nadève Ménard et Évelyne Trouillot	11
I. La famille	12
II. La sexualité	
III. La vie politique	
Conclusion	
Le corpus	
Biographies	18
Bibliographie	19
La part des hommes	20
par Adeline Chancy	
Enjeux et défis	21
Changement de mentalités	22
Libération masculine	23
Les avancées légales	
Un combat commun	
Biographie	
Bibliographie	29
Société	30
École, Violence et identités en Haïti	31
par Jocelyne Trouillot-Lévy	
I. Violence passive	32
II. Violence Active	
Biographie	
Bibliographie	41
Education civique et morale et violences faites aux femmes	42
Evolution du comportement civique et moral des Haïtiens	
par Odette Roy-Fombrun	
Droits civiques	43
L'éducation à la citoyenneté	
La justice	
L'intervention de la communauté internationale	
Conclusion	
Biographie	
Références	49

ramilie	50
Rôle de la mère dans la transmission des valeurs	
et la construction de la masculinité	51
par Évelyne Trouillot	
La langue	
Le monde extérieur	
Sexualité	
Les responsabilités ménagères	
Responsabilité parentale	
Culte de la mère	
Autorité du père	
Éducation	
Conclusion	
Biographie	
Bibliographie	
Les dynamiques relationnelles homme/femme dans les religions en Haïti	59
par Laënnec Hurbon	
Dans le catholicisme	60
Dans les nouveaux mouvements religieux	61
Dans le Vodou	63
Une esquisse d'analyse des dynamiques relationnelles	65
Biographie	66
Bibliographie	66
Individu	68
Entretien avec Smith Maximé	69
Père dans la répartition des tâches	
Valeurs transmises aux enfants	
Etre père	71
Etre conjoint: responsabilité	71
Conscients d'une autre éducation ?	
Milieu professionnel	
Repenser les rôles : vers de nouveaux modèles masculins	
par Smith Maximé	
Mythes et stéréotypes	74
Les comportements découlant des mythes	
Questionner les modèles traditionnels	
Tenir compte des spécificités	
De nouvelles perspectives	
Biographie	
Bibliographie	
«Fanm se kajou, plis li vye, plis li bon»	



Parfois c'est l'environnement qui empêche la personne de réussir : faire des études, avoir un métier, être capable de prendre soin des enfants et foyer, aider le mari financièrement Autrefois, savoir laver, repasser faire à manger étaient des qualités suffisantes pour être une vraie femme. De nos jours l'informatique est importante. Toutes les femmes doivent avoir des notions en informatique, cela fait partie de la vie.

Les femmes sont plus doués que les hommes : elles cumulent les tâches : rangent, nettoient la maison, préparent à manger et ensuite vont au travail à l'extérieur de la maison tandis que l'homme n'est pas capable de faire tout cela. De nature, la femme est plus forte sur ces aspects.

Physiquement il est un garçon, il n'est pas fou psychiquement, il respecte les filles, il est travailleur, tendre, il répond aux besoins de la famille, il est respectueux, il est plus viril mais il est respectueux.

Certaines femmes aiment rester à la maison, restent sous le contrôle des hommes, mais faut travailler. Elle n'est pas un parasite, elle se débrouille pour avoir de l'argent.

Elle ne couche pas pour de l'argent, elle chercher à faire quelque chose pour se débrouiller dans la vie. Elle garde sa dignité. Elle a du caractère.

Elle a du courage, peut travailler, n'a pas peur de souffrir, n'a pas peur de l'échec, elle ose, elle rêve. Par exemple, rêver être première dame, président. Elle doit aider mon mari dans ses ambitions politiques.

Est utile à sa famille, à son pays.

Il est prêt à demander des excuses s'il dit des choses déplacées.

Elle doit avoir la capacité de choisir un vrai homme.

Elle peut s'occuper de son foyer, de ses enfants de son mari, elle ne prend pas de décision sans mettre son mari au courant, elle comprend son mari. Si pas de foyer, elle doit écouter les autres. Elle travaille, elle s'investit, est à l'écoute.

Ne dépend pas totalement financièrement de son mari. Elle est un soutien pour son mari. Etre la secrétaire de son mari par exemple. Elle est une bonne conseillère pour son mari pour l'aider à faire entrer l'argent par exemple.

Doit aimer sa femme

Il a le sens de responsabilité, envers sa femme, ses enfants sa famille. Il est respectueux, attentionné, il dialogue.

Ne doit pas être émotif, contrôler ses émotions, sa colère en particulier pour ne pas dire des choses déplacées ou battre. Toute femme est égale à un homme. Toutes les femmes sont capables. C'est mieux de proposer et ne pas donner des ordres à la femme. Permettre à la femme de voir ce qui n'est pas bon dans une action. Dialogue est la clé dans un couple. S'il aime sa femme, elle va se soumettre à lui et il n'y aura pas de problème.

Elle sait ce qu'elle veut, sait ce qu'elle cherche, d'où elle vient et où elle veut arriver, elle a un objectif dans la vie.

Elle croit en ellemême. Elle pense, elle est une lumière.

Un homme reste un homme avec grand H., il n'utilise pas sa force physique mais croit dans l'entente, il n'a pas une esclave mais une amie. Il a l'esprit de partage.

Elle réalise des choses.

Pas un coureur de jupes.

Elle reconnaît ses erreurs. Ne pas avoir peur de l'échec car cela fait partie de la vie, permet d'apprendre, faut réessayer. Derrière chaque grand homme se cache une femme. Un homme est incomplet sans une femme tout comme Adam.

Il croit dans l'entente.

Il est compréhensif, il est le chef de la femme : n'utilise pas pour torturer, il a de la compréhension envers les femmes, leur apport son appui. Faire sentir qu'il n'est pas d'accord avec ce que la femme a fait en lui parlant.

Se soumet à son mari.

Un homme qui ne pratique pas le droit de cuissage (!!!!)

Conjuguer les genres pour lutter ensemble contre les violences faites aux femmes

Contexte

«Pitit mouri lan men manman l pa gen repwoch»

Les relations hommes-femmes dans les romans haïtiens du 20ème siècle et au-delà

par Nadève Ménard et Évelyne Trouillot

a littérature haïtienne a servi et sert encore de repère pour mieux comprendre la société. Dans un pays souvent en proie à des bouleversements politiques, où les écarts économiques et le clivage social rendent les analyses difficiles et complexes, la littérature offre des perspectives intéressantes et des éclairages nouveaux sur l'univers social haïtien. Qu'ils aient pour cadre le monde rural ou urbain, le milieu familial ou public, les textes de fiction nous présentent un panorama des espaces et des individus qui y vivent. Il ne s'agit nullement de réduire le roman haïtien à un reflet de la société ni d'oublier la prépondérance de l'aspect esthétique et de la valeur littéraire des œuvres, mais plutôt de tenir compte de l'extraordinaire diversité thématique et stylistique dont ils témoignent. C'est elle qui nous permet d'avoir une vision des contradictions sociales, des rapports entre les êtres dans leurs complexités et leurs diversités. En ce sens, la représentation des relations entre hommes et femmes dans les romans haïtiens peut nous aider à mieux déceler les différentes nuances que peuvent prendre ces relations dans leurs nombreuses manifestations. Les limites de cette publication n'ont pas permis de prendre en compte un nombre très élevé de textes. Nous avons donc choisi une vingtaine de romans publiés par des auteurs représentatifs entre 1905 et 2012 pour avoir un éventail assez élargi au niveau chronologique. En outre, les thèmes abordés dans les romans sélectionnés offrent un survol des différentes facettes de représentations des relations entre hommes et femmes. Rapport intra et intergénérationnel, représentations de la famille et de ses différents membres, le couple, les relations sexuelles à l'intérieur et en dehors du mariage, l'utilisation du sexe comme moyen de survie, les formes d'engagement politique chez l'homme et chez la femme sont autant d'axes par lesquels s'ouvre une fenêtre sur la perception de la masculinité et de la féminité pendant le 20ème siècle et au début du 21ème.

I. La famille

La grand-mère et le petit-fils

La fréquence de l'image de la grand-mère dans la littérature haïtienne est déjà en elle-même significative. En effet, plusieurs romans donnent vie à des personnages féminins âgés qui, le plus souvent, constituent un point d'ancrage autour duquel la famille pivote. Porter un regard plus appuyé sur les relations entre grand-mère et petit-fils permet de mieux cerner la dynamique familiale dans son expression intergénérationnelle entre deux individus de sexe opposé. Ainsi, dans le texte *L'odeur du café* (1991), Dany Laferrière dévoile à travers l'atmosphère d'un foyer dominé par des femmes de générations différentes, l'omnipuissance de sa grand-mère. Personnage central du récit, Da est au cœur de la famille, de la rue, du quartier. C'est elle qui, de sa chaise à bascule, passe les ordres, les jugements, les sanctions, pardonne et tranche. C'est ainsi qu'elle transmet à son petit-fils un ensemble de valeurs de même que sa vision du monde. Les relations entre la grand-mère et le petit-fils traduisent l'indulgence de Da pour le garçon qui, de son coté, témoigne un grand respect et beaucoup d'affection pour l'aïeule qui semble posséder une autorité basée sur un savoir intime des codes et des normes. C'est pareil pour la grand-mère décrite par Louis-Philippe Dalembert dans L'autre face de la mer (1998) et qui est aussi la référence suprême pour son petit-fils Jonas, même lorsqu'il s'agit ici de repères historiques pour qu'il comprenne son passé. C'est à cause d'elle qu'il s'attache à son pays que tout le monde abandonne. Qu'il s'agisse de Da ou de Grannie, ces personnages semblent symboliser les traditions, les valeurs, les normes. Leur statut de femme et leur âge leur confèrent savoir et pouvoir. Leurs petits-fils reçoivent d'eux les connaissances nécessaires à leur inscription dans la société.

Expressions de la maternité, de la paternité et des relations au sein de la fratrie

Dans les romans haïtiens, les représentations de la maternité et de la paternité abondent, reflétant différents scenarios, les questionnant, les bousculant parfois, ce qui nous permet de voir les normes et les déviations aux normes. Dans *Le mirador aux étoiles* (2007), Évelyne Trouillot présente deux portraits de mères assez différentes. D'un côté, une mère traditionnelle qui accepte de s'effacer de la vie de son enfant pour lui permettre d'avoir de meilleures conditions d'existence et de l'autre, une mère excentrique, déstabilisée par une expérience traumatisante. Curieusement, ce sont ses enfants qui semblent protéger cette dernière et la vénérer parce qu'elle leur apporte de la fantaisie et un bon-

heur presque magique. Dans La couleur de l'aube de Yanick Lahens (2008), la mère n'est plus en mesure de réagir avec force aux crises de la vie, elle semble vulnérable et fragile, perdue dans ses prières et incantations. Le père, absent chez Lahens, est chez E. Trouillot un personnage dont la complexité révèle un mélange de faiblesse et de conformisme ; ses enfants le jugent quelque part responsable de la condition de leur mère. Chez Lahens, les sœurs assument le rôle de la mère, cherchant leur jeune frère qui a disparu. Si les trois femmes de la famille se font du souci pour le jeune homme, ce sont les plus jeunes femmes qui sont en mesure de poser des actions concrètes pour le trouver. Un scénario du même type se dessine de manière plus tranchante, chez Lyonel Trouillot dans Les enfants des héros (2002). La mère ne protège pas ses deux enfants contre la violence du père et c'est la grande sœur qui se charge de défendre son petit frère. Pour échapper à leur univers d'abus psychologiques et physiques, Mariéla et Colin commettent l'irréparable et sont depuis en cavale. Le petit garçon voue à sa sœur une admiration qui n'égale que la confiance qu'il a en elle. Cette relation de tendresse, de protection mutuelle, et de loyauté se retrouve aussi dans Le mirador aux étoiles, où les enfants Cardozo-Borgella font bloc pour protéger leur mère et pour se protéger mutuellement face à des secrets de famille destructeurs. Si les deux sœurs dans La couleur de l'aube ne sont pas unies par des sentiments de tendresse, elles se retrouvent dans le puissant désir de protéger les membres les plus vulnérables de la famille, incluant leur mère et leur jeune frère. Dans les situations extraordinaires, la fratrie se soude et fait face. Les rôles traditionnels masculins et féminins s'estompent face à l'urgence. En général, dans les textes de notre corpus, les représentations de la maternité, de la paternité à la fois se conforment et s'éloignent de la vision traditionnelle. Nous y retrouvons des pères absents certes, ce qui correspond davantage à la norme, mais nous retrouvons aussi des images de mères différentes, dévouées à leur manière, mais aussi capables de faiblesse, de fantaisie et de passion.

En situation de couple

Les situations de couple reviennent assez souvent dans les romans du $20^{\text{ème}}$ siècle, et nous permettent d'avoir une représentation plus concrète des rapports hommes/femmes au quotidien. Par exemple, chez Fernand Hibbert, l'homme est clairement représenté comme étant le chef de la famille, ayant même le droit de choisir un époux pour sa fille. C'est le cas dans *Séna* (1905) et encore dans *Les Thazar* (1907), même si les membres féminins de la famille essaient d'influer sur son choix. Ainsi, dans ces textes, la femme ne saurait se considérer l'égale de son époux. Cependant, moins de trente ans plus tard, certains ro-

mans contestent clairement cet état de choses. Ainsi, dans La Blanche Négresse (1934), Cléante Valcin crée un personnage féminin qui compare l'institution du mariage à celle de l'esclavage en affirmant qu'elle a été vendue à son mari par ses parents. Nous retrouvons des textes plus récents mettant l'emphase sur le caractère matérialiste qui semble caractériser certaines relations conjugales comme celles dépeintes dans Je sais quand Dieu vient se promener dans mon jardin de Gary Victor (2004). La femme du personnage principal l'encourage à travailler pour un pouvoir corrompu et tyrannique pour avoir accès à plus d'argent et à un statut plus élevé. En fait, on aurait pu s'attendre à voir de plus en plus de romans mettant en scène des époux, partenaires égaux dans la gestion de la famille, de la maisonnée et des finances, reflétant ainsi une nouvelle vision des relations hommes/femmes dans la littérature contemporaine. Mais le schéma dominant reste celui de la femme seule, chef de famille aux responsabilités multiples en l'absence de l'homme. Elle est donc souvent chef de famille par défaut ; mais chef de famille tout de même dans la mesure où les responsabilités sont pleinement assumées. Dans les textes où l'homme est présent, il est peint comme dominateur ou aspirant à l'être. Si des couples plus équilibrés existent, ils ne constituent pas souvent les personnages principaux des romans en question. Ainsi, si Anne et son mari dans Yanvalou pour Charlie (2009) de Lyonel Trouillot semble avoir une relation assez équitable et partage le rêve de bâtir une école ensemble, leur relation est seulement effleurée dans le roman. Dans Le Peuple des Terres Mêlées de René Philoctète (1989), le couple d'Adèle Benjamin et Pedro Brito est presque idéal, mais connaît une fin tragique.

II. La sexualité

Thème présenté subtilement ou en liaison avec d'autres comme la répression, la précarité économique, ou les préjugés sociaux, y compris de couleur, la sexualité dans toutes ses composantes, traverse la fiction haïtienne de ces cent dernières années.

La représentation de la sexualité traduit la complexité des rapports sexuels, la persistance des visions traditionnelles les régissant et les écarts et déviations qui peuvent surgir. La sexualité dans *Hadriana dans tous mes rêves* de René Depestre (1988), par exemple, est synonyme de liberté, passion et bonheur. C'est une façon pour l'homme d'exprimer sa virilité non violente. Dépestre va d'ailleurs évoquer le concept de géo-libertinage pour parler de cette sexualité comme liberté heureuse. Les personnages féminins de Dépestre aussi expriment

leur sexualité librement et joyeusement, que ce soit dans ses romans ou dans ses nouvelles. Dans Les Chemins de Loco-Miroir de Lilas Desquiron (1990), la sexualité est partage heureux entre Violaine et Alexandre. Mais le roman contient aussi des scènes d'agression sexuelle, comme par exemple quand Philippe-Edouard viole Violaine alors que celle-ci est zombifiée. Dans ce cas, l'homme se croit en droit de prendre possession du corps féminin, sans tenir compte de la volonté de la femme. Au fait, cette image de l'homme agresseur sexuel est récurrente dans les romans haïtiens. Dans les romans de Gary Victor, la sexualité occupe une place centrale ; elle évolue dans un univers sombre et tumultueux, mystique et sauvage, transformant les êtres, les rendant méconnaissables aux yeux de leurs proches. Généralement associée à la violence, elle s'entoure rarement de tendresse. À noter que cette violence peut s'exercer par l'homme ou par la femme. La relation teintée de tendresse semble vouée à l'échec comme dans Maudite éducation (2012). Chez certains auteurs, le nom même du personnage masculin devient synonyme d'agression. Ainsi, après le fameux Cadet Jacques de Zoune chez sa ninainne de Justin Lhérisson (1906), il y a Calédu dans Amour de Marie Chauvet (1968). Dans la trilogie de Chauvet Amour, Colère, Folie (1968), comme dans La Gravitante de Janine Tavernier (2007), on voit l'impact de la question raciale sur l'agression sexuelle. Par exemple, le bourreau connu comme « le gorille » dans Colère veut se venger sur le corps de Rose pour les discriminations qu'il a subies en tant qu'homme noir. De même, dans La Gravitante, les patrons blancs de l'usine où elle travaille sont attirés par le corps noir de Ticia. Les textes témoignent aussi des répercussions de la précarité économique sur les relations sexuelles. Plusieurs personnages romanesques utilisent leur corps pour obtenir ce dont ils ont besoin pour vivre ou survivre. Si c'est surtout le cas de personnages féminins, comme Ticia, on trouve aussi des personnages masculins dans cette situation, tel Rico l'Hermitte dans L'Heure Hybride de Kettly Mars (2005). Issu des classes défavorisées, Rico vend son corps, ses atouts sexuels à des femmes âgées aisées comme activité économique. D'une certaine manière, ce roman procède à une remise en question des caractéristiques traditionnellement associées à la masculinité en dévoilant des aspects tabous le plus souvent occultés. Dans Fado de Kettly Mars (2008) une femme se bat contre une situation où elle s'enlise et se dédouble pour y échapper en se créant un personnage plus libre, à la conquête de ses sens et de son corps. Il s'agit en fait d'une réappropriation de la figure de la prostituée parce que le métier est choisi librement et non pas sous pression économique. De même, dans Thérèse en mille morceaux (2000), Lyonel Trouillot nous raconte l'histoire de cette femme confinée dans un univers de restrictions et d'interdits et qui se fragmente pour arriver à une libération du corps et de l'esprit.

III. La vie politique

Le patriote et le politicien

L'implication des citoyens dans la sphère politique constitue un champ très exploité par les romans. Ceux du vingtième siècle et d'après mettent en scène plusieurs représentations de l'homme patriotique, héros national ou défenseur des exploités. Les plus connus sont Manuel de Gouverneurs de la Rosée de Jacques Roumain (1944) et Hilarion Hilarius de Compère Général Soleil de Jacques Stéphen Alexis (1955). Dans ces deux romans, le héros s'érige en défenseur de son peuple. Chez Roumain, c'est en alimentant sa communauté en eau que Manuel la sauve au prix même de sa vie. Ainsi, l'homme se sacrifie pour ses prochains, se rapprochant du Christ. C'est une masculinité qui approche la déification. Dans le cas d'Hilarion de Compère Général Soleil, le héros, converti au communisme après un séjour en prison, arrive à organiser les ouvriers de sa communauté. Il mourra sur la frontière entre Haïti et la République Dominicaine en essayant de regagner la terre natale lors du massacre de 1937. Dans les deux cas, les hommes dont les actions sublimes les conduisent au sacrifice ultime, la mort, ont des femmes qui les soutiennent: Anaïse pour Manuel et Claire-Heureuse pour Hilarion. Au fait, les femmes sont chargées par leurs hommes de continuer le combat initié par eux. L'homme incarne la vision, la femme ne fait que suivre ses directives ou porter l'enfant qui symbolise la reproduction des valeurs de l'homme. Ce modèle du héros prêt à se sacrifier pour la patrie ou sa communauté devient moins courant à partir de la deuxième moitié du vingtième siècle.

En opposition à cette image, s'est toujours dressée celle de l'homme politicien, qui dans les romans, est souvent ridiculisé, comme dans *Séna* de Fernand Hibbert (1905) et *La Famille des Pitite-Caille* de Justin Lhérisson (1905). L'homme politicien, contrairement à l'homme engagé, occupe un poste qui devrait lui permettre d'aider sa communauté, mais il ne se soucie que de son inté-

rêt personnel. Ainsi, le personnage principal de Séna, Rénélus Rorotte, utilise sa fonction de sénateur pour essayer de s'enrichir. Chez Lhérisson, Eliézer Pitite-Caille veut devenir député pour assurer son ascension sociale. Le plus souvent, les compagnes de ces hommes tentent vainement de les changer. Si ce schéma reste constant dans la littérature contemporaine, parallèlement se dressent aussi des images d'hommes et de femmes en prise avec les problèmes du quotidien et essayant de trouver leurs propres réponses, en dehors des sentiers traditionnels.

Conclusion

En dépit du corpus limité qui a servi de référence, ce survol a permis de découvrir certaines représentations des relations hommes/femmes dans la littérature haïtienne du $20^{\rm ème}$ siècle et au-delà. Qu'il s'agisse du petit-fils, du frère, du fils, du mari ou compagnon, du père ou de l'amant, les images présentées renvoient à des réalités complexes. Les contextes varient, plaçant l'homme dans des situations où l'expression de sa masculinité prend des contours parfois imprévisibles. De son inscription au sein de la famille jusqu'à son rôle dans la communauté élargie, l'homme peut se conformer aux normes ou s'en éloigner. Une remise en question de la masculinité telle que perçue traditionnellement, particulièrement dans son rapport avec la femme, se dessine dans certains textes. La problématique liée à une virilité qui s'exprimerait par et dans la violence est évoquée. Tout compte fait, les romans servent d'une part à présenter avec un éclairage nouveau les représentations de la masculinité les plus courantes dans des contextes variés; et d'autre part, ils permettent également d'identifier les nouvelles pistes qui se dessinent dans la construction de la masculinité.

Le corpus

- 1. Jacques-Stephen Alexis, Compère Général Soleil
- 2. Marie Chauvet, Amour, Colère, Folie
- 3. Louis-Philippe Dalembert, L'autre face de la mer
- 4. René Dépestre, Hadriana dans tous mes rêves
- 5. Lilas Desquiron, Les chemins de loco-miroir
- 6. Dany Laferrière, L'odeur du café
- 7. Fernand Hibbert, LesThazar, Séna
- 8. Yanick Lahens, La couleur de l'aube
- 9. Justin Lhérisson, Zoune chez sa ninnaine
- 10. Justin Lhérisson, La Famille des Pitite-Caille
- 11. Kettly Mars, Fado
- 12. Kettly Mars, L'heure hybride
- 13. René Philoctète, Le Peuple des Terres Mêlées
- 14. Jacques Roumain, Les gouverneurs de la rosée
- 15. Janine Tavernier, La gravitante
- 16. Évelyne Trouillot, Le mirador aux étoiles
- 17. Lyonel Trouillot, Les enfants des héros
- 18. Lyonel Trouillot, Thérèse en mille morceaux
- 19. Lyonel Trouillot, Yanvalou pour Charlie
- 20. Cléante Valcin, La Blanche Négresse
- 21. Gary Victor, Je sais quand Dieu vient se promener dans mon jardin
- 22. Gary Victor, Maudite éducation

Biographies

Évelyne Trouillot Ménard a étudié la langue française, la pédagogie et l'écriture entre Haïti et les Etats-Unis. Elle travaille actuellement comme professeur à l'Université d'Etat d'Haïti et dirige pré-Texte, un bureau de consultation en production de textes. Évelyne Trouillot a aussi contribué en tant que membre de l'équipe de recherche d'*Haïti Solidarité Internationale* et travaillé au sein du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Elle a écrit de nombreux ouvrages, matériaux de support, guides méthodologiques et manuels scolaires. En parallèle, Évelyne Trouillot a publié plusieurs romans dont *La mémoire aux abois*, *Le mirador aux étoiles* ou encore *Rosalie l'infâme*.

Nadève Ménard est professeur de littérature dans le département des Lettres Modernes de l'École Normale Supérieure de l'Université d'État d'Haïti depuis 2000. Elle a fait sa thèse de doctorat sur les romans haïtiens écrits durant l'occupation américaine. En 2011, les éditions Karthala ont publié son livre collectif Écrits d'Haïti : Perspectives sur la littérature haïtienne contemporaine (1986-2006) qui réunit des articles et entretiens avec des auteurs haïtiens contemporains. Elle travaille actuellement sur les mythes qui dominent le discours critique sur la littérature haïtienne. Elle est aussi co-créatrice et animatrice du blog culturel Tande.

Bibliographie

Ménard, Nadève. 2011. Ecrits d'Haïti, Perspectives sur la littérature haïtienne contemporaine (1986-2006). Paris: Karthala.

Dalembert, Louis-Philippe et Trouillot Lyonel Trouillot. 2010. *Haïti : une tra-versée littéraire*. Port-au-Prince, Editions Presses Nationales d'Haïti et Paris: Philippe Rey.

Collectif. 2007. *Relire l'histoire littéraire et le littéraire haïtiens*. Port-au-Prince, Editions Presses Nationales d'Haïti. Collection Pensée critique.

Shelton, Marie-Denise. 1993. *Image de la société dans le roman haïtien*. Paris: L'Harmattan

La part des hommes

par Adeline Chancy

a Constitution de 1950 consacre les droits civils et politiques des femmes en Haïti : les femmes ont désormais le droit de voter, droit acquis au terme d'un long et difficile combat. À partir de cette date, le cadre juridique haïtien va enregistrer, à un rythme très lent, un certain nombre de modifications certes significatives mais encore insuffisantes pour garantir auxfemmes la pleine jouissance de leurs droits à égalité avec les hommes. Il est vrai, et c'est là une conquête fondamentale, que la Constitution haïtienne du 29 mars 1987 consacre sans équivoque le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes, principe qui est confirmé dans plusieurs articles. De plus, l'adhésion de l'État haïtien aux conventions internationales doit être relevée comme un acquis important. La ratification de la Convention sur l'égalité des salaires, en 1951 et des Conventions de l'OIT relatives à une rémunération égale pour un travail de valeur égale, en 1955 sont des premiers pas, mais c'est la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) en 1981 qui marque un tournant, car cette conventionest considérée dans le monde comme la Charte des droits des femmes et constitue en soi un programme pour l'égalité entre les femmes et les hommes. L'année suivante, la capacité juridique de la femme mariée est reconnue, par le décret du 8 octobre 1982, alors que jusqu'à cette date, la femme devenait mineure du fait de son mariage. Dans son analyse de la législation révisant le statut de la femme mariée, Me Ertha Pascal Trouillot, regrettait que le décret de 1982 ne comporte aucune disposition modificative des articles discriminatoires du Code Pénal en la matière (1). Il faudra attendre près de 30 ans pour voir modifier les dispositions discriminatoires du Code Pénal, avec le décret du 6 juillet 2005.

Enjeux et défis

Après 1986, le plaidoyer du mouvement des femmes haïtiennes aboutit à la création du Ministère à la Condition féminine et aux Droits des Femmes en 1994. À son initiative, l'État haïtien signe et ratifie une autre convention, cette fois au niveau régional, la Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence faite aux femmes (Belem do Para), en 1996. Il importe de retenir que les Conventions une fois ratifiées sont partie intégrante de l'ordre juridique haïtien et abrogent toutes les lois qui leur sont contraires, selon l'article 276.2 de la Constitution.

La lenteur continue à caractériser le rythme des réformes, dont certaines sont essentielles. Elles se heurtent à des résistances ouvertes ou diffuses comme celles que rencontre la loi sur la paternité responsable et la filiation. Cette loi, soumise à l'attention des parlementaires depuis 2007 à l'initiative du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes, a été votée par la Chambre des députés en 2010 et seulement en 2012 au Sénat. Combien de temps encore faudra-t-il attendre la promulgation de la loi par l'Exécutif, ce qui lui permettra d'entrer en vigueur? Cette résistance au changement est symbolique du conservatisme de nos sociétés.

Toutes les réformes juridiques en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes sont le résultat de luttes tenaces du mouvement des femmes, depuis la conquête du droit de vote en 1950. Trente ans plus tard, le décret d'octobre 1982, qui reconnaissait à la femme mariée la pleine capacité juridique, et l'autorité parentale au sein de la famille en lieu et place de la puissance paternelle, était également l'aboutissement de cette longue lutte des femmes depuis les pionnières de la Ligue féminine d'Action Sociale.

L'égalité de droit ne débouche pas automatiquement sur l'égalité de fait. Ni les femmes ni les hommes ne peuvent se dispenser d'une réflexion sur l'origine sociale de l'inégalité entre les sexes et sur le cheminement à accomplir tant sur le plan personnel que sur le plan collectif pour ébranler la représentation sociale de l'homme et de la femme et renverser les mentalités bien ancrées qui perdurent même lorsque la loi a changé.

Changement de mentalités

En effet, les femmes n'ont pas à se libérer des hommes. Elles ont à se libérer d'un ordre social établi par des institutions humaines, générant et alimentant leur propre pouvoir. Ces institutions maintiennent des traditions, fixent des conventions, édictent des règles de comportement, établissent des normes qui influencent le psychisme des êtres humains, avant même leur naissance, en créant dans leur environnement immédiat les conditions de leur développement. Il en est ainsi de la norme sexuelle.

Toutes ces institutions, comme le cadre juridique, la famille, l'école, les églises, créent, entretiennent, sanctionnent les règles de comportement que l'on qualifie de masculin ou de féminin. Elles créent et alimentent préjugés, stéréotypes et mentalités tellement diffuses et enracinées dans le corps social que l'on a peine à les cerner. Les victimes elles-mêmes en sont tellement pétries qu'elles contribuent à les propager et à les perpétuer de génération en génération. Cette superstructure, issue au départ des rapports économiques et sociaux, des expériences pratiques et de l'état des connaissances scientifiques d'une époque et d'une société donnée, acquiert au fil du temps une existence autonome, indépendante de ses bases matérielles, si bien qu'elle survit à l'évolution des sociétés et aux progrès de la science. Pour la dépasser, il faut un combat idéologique.

L'on ignore, ou l'on en arrive à oublier, que ces institutions elles-mêmes sont de création humaine, et qu'au moment de leur apparition elles répondaient aux besoins d'une civilisation et d'une époque donnée.

Aujourd'hui, de par le monde, à des degrés divers, les femmes sont engagées dans un processus de libération au cours duquel leurs luttes aboutissent en cas de succès à la création de nouvelles institutions et à des politiques publiques novatrices. Toute lutte exige, pour être efficace, qu'on en cerne les causes et mobiles, les objectifs, les stratégies, les acteurs, les obstacles, les adversaires, les alliés. Et dans ce domaine il faut y aller au plus pointu, car ce processus, jamais passif, s'il est affaire de courage, est avant tout affaire **d'intelligence**.

Pour mobiliser les hommes autant que les femmes, il faut parier sur **l'intelligence** et la **raison**, c'est-à-dire sur la faculté de comprendre, de raisonner, d'articuler les faits aux causes et conséquences, faculté qui est partagée à égalité entre les hommes et les femmes. Il s'agit de démontrer que les hommes sont concernés directement par ce conditionnement social, c'est-à-dire qu'eux aussi ils sont façonnés selon un modèle masculin qui est imposé comme la norme. Si

bien qu'à leur égard, en paraphrasant la célèbre formule de Simone de Beauvoir : « On ne nait pas femme, on le devient », on peut tout aussi bien dire : « On ne nait pas homme, on le devient ». De plus, les hommes, dans le rôle qui leur est attribué, jouent, consciemment ou non, un rôle déterminant dans le maintien et le renforcement de l'ordre social, c'est-à-dire du système qui consacre la suprématie des hommes et l'oppression des femmes.

Dans les années 70, le livre de la psychopédagogue italienne Elena Belotti, intitulé *Du côté des petites filles*⁽²⁾, devenu un classique, explique de façon simple et convaincante les facteurs du conditionnement social qui contraignent les enfants des deux sexes à se conformer à des modèles stéréotypés et souvent répressifs.

L'intérêt de l'essai de Belotti est d'amener la femme à analyser le conditionnement à la « *féminité* », avant même la naissance de l'enfant, et à se questionner elle-même en tant qu'agent transmetteur d'une culture basée sur la suprématie de l'homme.

Libération masculine

Que ce conditionnement social façonne directement la personnalité masculine et en fasse un oppresseur, agent transmetteur de cette même culture, est un phénomène peu connu, particulièrement des hommes, et fait rarement l'objet de description et d'analyse. Les hommes ne devraient-ils pas eux aussi se questionner?

Les hommes n'ont pas le choix, ils sont partie prenante, ils sont acteurs à plein temps et non pas supporteurs bénévoles, car eux aussi doivent se libérer des contraintes et des modèles stéréotypés imposés par un système social mis en place par descollectivités humaines mais qui semble échapper à leur contrôle. Pourtant ce système n'est pas une machine infernale; quoique complexe on peut en comprendre les mécanismes. S'il a été monté par des êtres humains, à une époque donnée, pour une société donnée, il peut être révisé ou démonté. Ce sont encore les êtres humains qui ont la capacité d'en desserrer les vis, ou de le renouveler tout entier.

Les avancées légales

Le Code Pénal Haïtien datant de deux siècles et qui a été amendé pour la première fois très récemment en matière d'agression sexuelle et de discrimination fondée sur le sexe par le Décret du 6 juillet 2005, offre un exemple éloquent.

Le Code Pénal Haïtien a été promulgué en 1835. Comme le Code Civil, qui l'avait été en 1826, c'est une copie du Code français de l'époque, le Code Napoléon. Les chapitres qui traitent spécifiquement des relations entre les hommes et les femmes, ne considèrent que les familles où le père et la mère sont unis dans un mariage légal. Dans un cadre juridique où dix ans plus tôt le Code civil avait déjà consacré le statut de mineure de la femme mariée, le Code Pénal offre un tableau social où les représentations de la femme et de l'homme sont les parfaits stéréotypes qui perdurent aujourd'hui, dans une relation où l'on peut saisir l'essence même de la notion de pouvoir à la base des rapports sociaux de sexes. Et quoique le Code ne légifère que pour une catégorie minoritaire de la population, c'est la société entière qui en est influencée.

Un des articles qui figuraient dans le Code Pénal Haïtien jusqu'en 2005, est éloquent à ce sujet:

Art. 285.-

La femme convaincue d'adultère subira la peine de l'emprisonnement pendant trois mois au moins et deux ans au plus.

Le mari restera le maître d'arrêter l'effet de cette condamnation en consentant à reprendre sa femme.

Voilà ce qui donne le ton. Même si ces dispositions légales n'étaient pratiquement plus en cours, elles faisaient quand même partie de la doctrine, et elles étaient enseignées année après année aux promotions de candidats juristes par d'éminents professeurs dont certains arrivaient à y trouver une justification. Sans prendre les choses à la lettre, c'est l'esprit de la loi qui demeurait et forgeait les mentalités.

Un autre article, tiré de la section qui traite des crimes et délits excusables, nous donne la mesure de la suprématie de l'homme, dont l'épouse est devenue la propriété.

Art. 269.-

Le meurtre commis par le conjoint sur son conjoint n'est pas excusable, si la vie du conjoint qui a commis le meurtre n'a pas été mise en péril dans le moment même où le meurtre a eu lieu.

Néanmoins, dans le cas d'adultère prévu par l'article 284, le meurtre commis par l'époux sur son épouse, ainsi que sur le complice ou sur l'un d'eux à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale, est excusable.

N'avons-nous pas, avec ces deux articles du Code Pénal, une expression achevée de l'ordre patriarcal ?

Le Décret du 6 juillet 2005 ayant dépénalisé l'adultère, l'article 285 a été abrogé du Code pénal ainsi que tous les autres articles traitant de la matière.

Quant à l'article 269 qui était l'occasion de citer Haïti dans toutes les tribunes internationales des Droits de la Personne, il a été reformulé en l'amputant de son deuxième paragraphe et en précisant qu'il s'agit du conjoint de **l'un ou l'autre sexe**, et que les excuses ne sont applicables qu'en cas de légitime défense.

L'article 269 du Code Pénal se lit désormais comme suit : Le meurtre par le conjoint de l'un ou de l'autre sexe sur son conjoint n'est pas excusable, si la vie du conjoint qui a commis le meurtre n'a pas été mise en péril dans le moment même où le meurtre a eu lieu.

Quel homme sensé considèrera que cette réforme du Code Pénal lui a enlevé ici un privilège auquel il aurait eu droit de toute éternité ? Au contraire, la raison l'amènera à conclure que cette cause, introduite et défendue par les femmes, est celle du **bien commun, et qu'elle est aussi la sienne**.

Les changements apportés au chapitre traitant du viol sont plus subtils. Le décret du 6 juillet 2005 porte le titre de :

Décret modifiant le régime des agressions sexuelles et éliminant en la matière les discriminations contre les femmes dans le Code Pénal.

Adopté le 6 juillet 2005 et publié dans la gazette officielle, Le Moniteur du 11 août 2005, ce décret marque un tournant dans la philosophie pénale haïtienne. C'est ce que souligne l'exposé des motifs préparé conjointement par les Ministères à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) et de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP).

L'édition du Code Pénal mis à jour et annoté par les juristes Menan et Patrick Pierre-Louis, daté de l'année 2007⁽³⁾, inclut le décret promulgué deux ans plus tôt. Dans leurs notes doctrinales, ils soulignent le changement de terminologie de façon anodine:

« Le terme d'agression sexuelle remplace l'ancienne dénomination « attentat à la pudeur » devenue archaïque. Le recours à cette terminologie marque une prise de distance par rapport à l'expression somme toute pudibonde d'outrage public à la pudeur ».

Alors que l'exposé des motifs met en exergue le changement en profondeur d'une philosophie désormais fondée sur les droits de la personne.

« Dans l'ensemble, le Décret opère une modification du régime juridique des agressions sexuelles. Il consacre ainsi un véritable changement de paradigme dans la mesure où on passe d'une conception juridique dont le pater familias est l'épicentre à une philosophie pénale fondée sur la personne. Il s'agit d'un tournant important dans l'évolution de la philosophie pénale haïtienne ». (Exposé des motifs)

Plus loin, l'exposé des motifs explique l'introduction d'une nouvelle section intitulée AGRESSIONS SEXUELLES, distincte de la Section ATTENTAT AUX MOEURS par le besoin de sortir le viol et les autres agressions sexuelles de la banalité avec laquelle ces crimes étaient traditionnellement considérés par la société et les tribunaux.

...il s'agissait dans l'immédiat de lever toute équivoque en saisissant le viol comme une agression sexuelle et en le traitant ainsi de manière expresse comme un crime contre la personne

...le Décret introduit une séparation entre les crimes à caractère sexuel, incriminés à présent sous le vocable d'agressions sexuelles et les attentats aux mœurs qui font l'objet d'une nouvelle section

La séparation est donc d'ordre structurel et d'ordre conceptuel. De plus, le renforcement des peines sanctionnant les agressions sexuelles et le fait de conférer un caractère excusable aux crimes et blessures provoquées en réaction à des agressions sexuelles (Art. 270) soulignent le caractère et la gravité désormais reconnue à ces crimes contre la personne.

En résumé, le décret du 6 juillet 2005 identifie le viol comme un crime contre la personne et augmente substantiellement les peines prévues pour les auteurs d'agressions sexuelles. Il exclut toute excuse au meurtre de la femme par un conjoint jaloux, le meurtre et les blessures n'étant excusables qu'en cas de réaction à une agression. De plus, il dépénalise l'adultère éliminant par le fait même les dispositions discriminatoires en la matière. Ce décret a le mérite de faire avancer la législation haïtienne vers l'harmonisation avec les Conventions Internationales ou régionales signées et ratifiées par Haïti, notamment la Convention pour l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), et la Convention Interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence faite aux femmes (Belem do Para).

L'exposé des motifs rappelle que les avancées précédentes dans ce domaine avaient été obtenues grâce au plaidoyer des organisations de femmes qui avaient pu constituer une commission de travail avec des parlementaires (1998-99). En 2004, lorsque le Ministère à la Condition Féminine revient à la charge en Conseil des Ministres pour l'adoption d'un décret contre les agressions sexuelles, c'est en concertation avec les organisations de femmes qu'il le fait.

Ce n'est qu'une étape du processus de réforme, comme le conclut d'ailleurs l'exposé des motifs :

« Les modifications réalisées dans le présent décret ne sont certes qu'une première étape ; elles n'en constituent pas moins un pas essentiel sur la longue route qui mènera à une réforme en profondeur du Code Pénal ». (Exposé des Motifs)

Une révision générale de nos Codes vétustes s'impose, certaines lois en vigueur doivent être réformées, de nouvelles lois élaborées. Aujourd'hui le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes annonce l'élaboration d'un projet de loi-cadre sur les violences, incluant la prévention, la prise en charge et les réparations, et fixant de façon précise les responsabilités des autorités publiques et des institutions.

Un combat commun

La démarche vers l'égalité entre les femmes et les hommes doit être redéfinie dans le sens d'un combat commun, pour une cause commune, visant le bien commun. D'où l'importance de l'appel à l'intelligence et à la raison. Le cœur vient avec... En ce sens, l'analyse du décret de 2005 peut être un outil éducatif. Il en est de même pour la loi sur la paternité responsable, adoptée par le Parlement en deux étapes (2010 et 2012), et la loi sur le statut et les conditions de travail du personnel domestique, votée par le Parlement en 2007, toutes deux en butte encore aujourd'hui à des blocages à l'étape de la promulgation. Et encore plus éducative est la démarche qui a permis d'aboutir à des succès : l'œuvre des féministes, des organisations de femmes, le plaidoyer auprès des responsables d'État. Comment monter un dossier scientifiquement, comment organiser les enquêtes et consultations, comment des barrières peuvent être renversées, comment rallier des adversaires, hommes et femmes, et comment les amener progressivement à comprendre qu'il s'agit d'une cause commune.

C'est en définitive à un combat de citoyennes et de citoyens, soucieux d'établir un ordre social équilibré et juste, à tous les niveaux, publics et privés, que tous, hommes et femmes, sont conviés, pour le bien commun.

Adapté de l'intervention au Panel d'ouverture de l'Atelier de Réflexion organisé par le PNUD et ses partenaires sur la prévention de la violence et la manière d'associer les hommes au combat des femmes.

Publié dans Le Nouvelliste le 4 septembre 2012 et paru dans l'édition du 5 septembre dans la rubrique SOCIÉTÉ, www.lenouvelliste.com/article4.php?newsid=108284.

Biographie

Adeline Magloire Chancy est une éducatrice de carrière, diplômée de l'École Normale Supérieure d'Haïti, et de la Faculté de Droit, et détentrice d'une maitrise ès Arts en andragogie de l'Université de Montréal. En 1965 sa famille doit partir en exil au Canada où elle demeurera jusqu'en 1986. En Haïti, comme à Montréal, sa pratique professionnelle a toujours été associée à des activités sociales militantes. Elle est connue pour ses écrits et son action dans les domaines des droits des femmes, de l'alphabétisation et de la valorisation du créole haïtien. Elle a occupé les fonctions de Secrétaire d'État à l'Alphabétisation (1996-1997) et de Ministre à la Condition des Femmes et aux Droits des Femmes (2004-06). Son mandat à ce dernier poste a été marqué par l'adoption du Décret du 6 juillet 2005, dont les dispositions apportent des modifications profondes au Code Pénal Haïtien en matière de discrimination à l'égard des femmes.

Bibliographie

Belotti, Elena. 1973. *Du côté des petites filles*. Montréal : Éditions des Femmes. Menan Pierre-Louis, Patrick Pierre-Louis. 2007. *Code Pénal mis à jour et annoté*. Éditions Areytos

Trouillot Pascal, Ertha. 1983. *Analyse de la Législation révisant le Statut de la Femme mariée*. Haïti: Imprimerie Henri Deschamps

Conjuguer les genres pour lutter ensemble contre les violences faites aux femmes Société

Société

«Bèl fanm bèl malè»

École, Violence et identités en Haïti

par Jocelyne Trouillot-Lévy (Université Caraïbe)

Le système scolaire haïtien a été l'objet de nombreuses analyses aboutissant souvent à des résultats contradictoires. Il a été vanté par certains pour avoir formé, avec des moyens limités, une élite qui excelle dans bon nombre de domaines, en Haïti comme à l'étranger. D'autres pensent que le système entraîne un énorme gaspillage de temps et de ressources. Il y a du vrai dans chacune de ces conclusions. On est arrivé à former une élite, mais à quel prix? Combien de femmes figurent dans cette liste d'élus? Combien de filles sont jusqu'à présent obligées de quitter l'école avant la fin de leurs études, compte tenu des pratiques discriminatoires à leur endroit? Combien d'entre elles ne peuvent aspirer à une vie décente à cause des injustices sociales qu'elles subissent? Allant de la simple brimade au viol, la violence scolaire existe, subtile ou aiguë, omniprésente et néfaste.

Nous nous bornerons dans ce texte à cerner certaines pratiques discriminatoires envers les élèves filles, tout en soulignant l'importance d'une éducation des garçons dans la création d'un monde plus équitable. Le thème présenté ici n'est certes pas nouveau. Il y a lieu cependant de faire le point sur certaines de ses ramifications dans le contexte actuel. Quel rôle joue l'école dans l'établissement des modèles de comportement liés au genre: l'attitude des garçons vis- à- vis des filles remonte-t-elle à leur entrée à l'école? Certains de ces comportements pour le moins malsains, peuvent-ils être remplacés par d'autres modèles où filles et garçons jouissent des mêmes droits et où l'égalité des chances est assurée? Comment amener l'école à jouer un rôle positif dans l'instauration de nouveaux modèles de comportements chez les élèves, garçons et filles?

I. Violence passive

Imposition des rôles conventionnels

L'école, à l'image de la société, enferme souvent l'élève dans des rôles stricts sans tenir compte de son histoire sociale ou familiale et de ses aptitudes. D'abord, rappelons qu'il existe plusieurs composantes dans l'école d'aujourd'hui: l'élève, la direction, le personnel enseignant et administratif, les interactions entre élèves, entre parents d'élèves et enseignants, entre élèves et personnel de soutien, etc. L'image de soi que l'élève fille ou l'élève garçon finit par intérioriser repose en grande partie sur ce qui se passe dans la réalité scolaire. Les femmes enseignent au jardin d'enfants, (école maternelle, soulignons-nous). Elles sont nombreuses dans le primaire mais quasi absentes dans le secondaire et le supérieur. Les tâches de supervision administrative aussi bien que disciplinaires sont surtout confiées aux hommes, les secrétaires sont des femmes, les censeurs et les gardiens des hommes. La femme enceinte non mariée ne peut pas enseigner dans certaines écoles. Les élèves-filles enceintes sont souvent obligées de quitter l'école. Du gardien au directeur, on blâme la fille qui tombe enceinte alors que le futur père continue ses études en toute sérénité. Les exigences vestimentaires sont en général plus contraignantes pour les enseignantes et les élèves-filles: pas de tresses à l'africaine, rubans obligatoires pour les filles dans certaines écoles. Le racisme se mêle au sexisme quand pour comble d'ennuis, la jeune élève-fille aux cheveux courts de négresse ne peut pas se coiffer au naturel mais se voit contrainte pratiquement de se lisser les cheveux avec d'ailleurs des produits souvent néfastes à sa santé. Le petit écolier et la petite écolière assimilent donc très tôt les rôles prescrits par les adultes qui sont dans leur entourage scolaire.

Action des enseignants/tes

L'enseignant/e joue un rôle décisif dans la salle de classe. Ses relations avec les élèves varient selon le sexe. Des remarques du genre: Ne pleure pas. Tu es un garçon ou Tu te laisses frapper par une fille! sont assez courantes. Dans le coin théâtre et déguisement d'un jardin d'enfants de la capitale, il est assez courant que le petit garçon qui s'amuse à enfiler une jupe et des chaussures à hauts talons se fasse tout de suite interpeller par une enseignante. La petite fille à côté qui portait cravate et pantalon est davantage acceptée. Vouloir s'habiller comme un homme si on est femme, c'est drôle, mais pour un homme s'habiller comme une femme est quasiment inacceptable. D'autres pratiques courantes véhiculent des préjugés insoupçonnés: Hé, les gars, vous allez laisser des filles obtenir de meilleures notes que vous? (entendu au primaire). C'est vilain, une fille qui parle

créole. (entendu au secondaire dans certains milieux aisés). Ce jeune professeur de mathématiques interrogé sur la participation des filles disait: J'envoie tout le monde au tableau, filles et garçons, sauf en classe d'examen parce qu'arrivé là, il n'y a pas de temps à perdre avec les filles. Si l'enseignant pratique une telle discrimination, on devrait s'attendre à ce que le comportement de l'inspecteur soit plus équitable, plus juste. Il n'en est pas toujours ainsi. Des inspecteurs et inspectrices interrogés dans le cadre d'une enquête sur la violence à l'école avaient laissé entendre qu'ils étaient contre la présence des filles enceintes aux salles d'examens du Certificat d'Études Primaires. Leur grossesse rendait plus visible la faute, ajoutaient-ils. Rappelons que les filles dans les milieux défavorisés rentrent à l'école très tard et ratent souvent les cours pour aider à la maison et s'occuper des plus jeunes. Il n'est pas rare de rencontrer des filles de 16 ans en classe de certificat, c'est- à- dire en sixième année fondamentale.

Les directeurs et directrices blâment davantage les filles que les garçons quand le couple d'adolescents est surpris échangeant quelques baisers furtifs. Personnel de soutien et personnel administratif ont également les mêmes réactions. La fille est obligatoirement jugée provocante. Ti fi sa a te twòcho. Le garçon par contre, est souvent secrètement ou ouvertement admiré pour son comportement macho. La cour de récréation dans les écoles mixtes qui ne disposent pas d'un très large espace, est dominée par les jeux masculins tels que le football, le basket. Les filles souvent doivent se débrouiller pour trouver un coin pour sauter à la corde. L'école, tout comme le quartier et le bourg, s'attend à ce que la fille se soumette au rythme des jeux masculins.

Manuels scolaires

Le milieu scolaire continue à subjuguer les esprits des élèves d'images d'une littérature empruntée à des temps anciens qui, malgré certaines qualités artistiques, reproduisent des stéréotypes. Ces images se retrouvent aussi dans le manuel scolaire. Myrto Célestin Saurel a dénombré dans son ouvrage sur les stéréotypes dans les manuels scolaires en Haïti de multiples exemples tirés des livres en usage dans nos écoles. On ne retrouve dans certains ouvrages de math que des problèmes sur le partage des terres (entre hommes) et des affaires de marché entre femmes. La plupart des personnages sont des hommes dans des séries entières de manuels de mathématiques. Quant aux livres de grammaire et de lecture expliquée, beaucoup d'entre eux reproduisent des extraits de textes conformes à l'image traditionnelle de masculinité et de féminité. Des générations assez proches de celles d'aujourd'hui se souviennent encore du malin plaisir éprouvé par certains professeurs de français en évoquant la triste célèbre règle: le masculin l'emporte sur le féminin.

Inadéquation et homogénéité

Partout à l'école, on enregistre une répartition inéquitable des rôles. Cependant, ces moules pré établis ne correspondent point aux tendances comportementales de bon nombre d'élèves. Plusieurs études ont montré que " la stricte homogénéité en ce qui a trait au comportement des filles et des garçons est probablement la dernière chose qu'on peut espérer." (Edgette et Rupp) Les modèles masculin et féminin que l'école et la société continuent d'imposer conduisent souvent à des conflits au sein des familles et au sein du système scolaire, sans parler des tiraillements individuels qu'ils suscitent. Ils ne correspondent pas non plus aux changements d'époques.

De plus, condamner arbitrairement des comportements naturels nuit à l'épanouissement psychologique des élèves. Bonnie Golden, dans son livre Self esteem and Psychological Type, (L'Estime de Soi et le Type Psychologique), a souligné une dimension comportementale importante chez les garcons introvertis. Les garçons introvertis, selon Golden, ont davantage besoin qu'on leur accorde de l'attention personnelle à la place des trophées ou de toute autre marque de reconnaissance externe, qui accroit l'estime de soi chez les extravertis. On ne répètera pas assez que les différences comportementales doivent être respectées si on vise l'épanouissement de l'individu, qu'il soit fille ou garçon. Enfermer l'élève dans le cadre étroit d'un modèle de masculinité ou de féminité peut avoir des conséquences fâcheuses: repli sur soi, agressivité, anxiété, troubles d'apprentissage, etc. Un garçon peut être merveilleusement équilibré sans être pour autant un passionné de sport. Une fille n'est pas moins féminine si elle s'intéresse peu au maquillage. Ces schémas rigides peuvent empêcher à l'enfant ou au jeune de recevoir l'attention qu'il/elle mérite des adultes qui l'entourent. Ce jeune court ausssi le risque d'être classé comme un déviant alors qu'il ne fait que vivre selon son rythme et selon ses aptitudes naturelles. William Pollack dans son ouvrage Rescuing our Sons from the Myth of Boyhood, (Sauvons nos fils du mythe du vrai garçon), a montré comment ces modèles restrictifs nuisent au développement émotionnel des jeunes garçons. Parallèlement, Ana Homayoun a dévoilé dans son plaidoyer pour les filles *The* Myth of the Perfect Girl, (Le Mythe de la Fille Parfaite) qu'il n'y a pas de fille parfaite mais plutôt des filles qui manifestent des comportements divers, tout à fait conformes à leur évolution psychologique.

II. Violence Active.

Nous avons évoqué jusqu'ici une forme de violence passive qui force l'élève malgré lui/elle à faire comme les autres, au détriment de ses penchants naturels. Nous utilisons le terme de violence passive parce que cette violence-là est plus subtile quoiqu'omniprésente. Cette violence, sans coups, sans matraques, peut être plus pernicieuse, s'insérant en douce dans le cœur et l'esprit des enfants encore très vulnérables. Elle peut être verbale, elle est souvent psychologique. Elle se manifeste dans la salle de classe, sur la cour de récréation, à la cafétéria, dans les toilettes, autour de l'école et sur le trajet école-maison (à pied, à bicyclette, en taptap, en taxi ou en autobus).

Reproduction de la violence

Comment expliquer qu'il y ait encore tant de violence dans les écoles? On l'a assez dit, la violence à l'école n'est pas un phénomène isolé. Les conflits sociaux et politiques, les guerres, les images de la télévision, la vidéo, l'internet, le téléphone mobile, les conflits familiaux, tout cela contribue à alimenter la violence chez l'enfant et le jeune. Notre analyse nous porte cependant à nous interroger sur les causes directes de la violence à l'école. Dans une étude réalisée dans le Nord Ouest d' Haiti par T.Bouchamma, I.Daniel et J. Moisset, on avait présenté à des directeurs d'école une liste de facteurs pouvant expliquer la violence scolaire et on leur avait demandé de classer ces facteurs selon leur importance. Les causes listées étaient les suivantes: Manque d'encadrement familial, influence de la société, influence des pairs, manque au niveau du sens des valeurs, non-enseignement de la morale, mauvaise gestion de la classe, absence ou inefficacité des règlements. La plupart des directeurs interrogés ont indiqué que les facteurs les plus importants conduisant à la violence scolaire ne provenaient pas du milieu scolaire per se. L'absentéisme ou le retard des enseignants, leur manque de formation, l'absence ou l'inefficacité des règlements scolaires étaient classés parmi les causes les moins importantes. Il est vrai que l'influence des pairs par exemple joue un grand rôle dans les cas de violence scolaire mais il n'est pas moins vrai que le milieu scolaire n'est pas un milieu neutre.

De nombreux sociologues ont attiré l'attention sur les aspects néfastes de l'école. Qu'il s'agisse d'Illich ou de Bourdieu plus près de nous, on a, en maintes fois montré que l'école telle que nous la connaissons jusqu'à date, n'est pas nécessairement l'habitat naturel de l'enfant. « Toute action pédagogique est objectivement une violence symbolique en tant qu'imposée par un pouvoir arbitraire, d'un arbitraire culturel. » Bourdieu.

La violence qui transpire à travers le système, sous forme subtile ou non, conditionne en quelque sorte le jeune enfant. Dans notre culture, ne dit-on pas souvent du jeune turbulent que l'école le "dressera". Au sein même de l'école, il existe des germes de violence dans l'attitude de certains adultes vis à vis des enfants, dans bon nombre de pratiques disciplinaires venant de la direction et des enseignants, dans les relations entre élèves, etc. La violence où qu'elle se manifeste, engendre la violence. Dans une étude qui ne cesse d'étonner depuis des décennies, la poupée Bobo d'Albert Bandura, les chercheurs avaient délibérément placé un groupe d'enfants dans une situation où ils pouvaient observer un adulte frappant une poupée. Ces chercheurs avaient également placé un autre groupe d'enfants dans une salle où le comportement de l'adulte n'était pas du tout agressif. Les résultats ont montré que les enfants, une fois sortis des salles, se comportaient selon le modèle qu'ils avaient observé. Des expériences similaires ont été conduites toujours à l'Université Stanford par Philip Zimbardo où un groupe d'étudiants était invité à jouer des rôles différents: geôliers ou prisonniers. Les étudiants qui jouaient le rôle de geôlier se sont très vite comportés en geôliers. Dans ce type d'expériences, les expérimentateurs ont dû parfois interrompre les séances tant la violence devenait excessive. Les résultats de ces expériences prouvent clairement qu'un individu peut facilement être porté à exhiber un comportement anti social.

Violence verbale

Nous avons demandé récemment à un groupe d'écoliers d'inventorier les verbes se rapportant à la violence à l'école. La violence physique se traduit par les verbes et expressions fortes que ces élèves n'avaient pas trop de mal à trouver: kale, bat akmatinètouswarigwaz, penchen, grafiyen, zongle, pich-kannen, baykalot, baysabò, baysiyad, fèkadejak, met ajenou sou graj, sou sèl, dèyèchèz, pike, kenbegwowòchanlè nan men, kanpe sou yonpye. (Bastonner, fouetter, user du martinet ou de la rigoise, pincer, gifler, mettre à genoux sur du sel en grains, ou derrière une chaise, piquer, garder dans les mains de grosses

pierres avec les bras tendus dans l'air, rester debout sur un seul pied.) Certaines de ces pratiques relèvent quasiment de la torture. Les mots et expressions recueillis pour les autres formes de violence sont aussi nombreux: anbete, anmède, chare, pase nan betiz, pase nan tenten, pranjwètouswapranafè lot elèv, bay non, fè grimas, kraponnen, fèelèvpè, toumante, fèchantaj nan telefònouswa sou entènèt (Donner des brimades, ridiculiser, saisir les biens de l'autre, insulter, donner un sobriquet, ironiser, menacer, intimider, faire peur, harceler au téléphone ou sur Internet, etc.).

Violence physique

Il a été largement documenté que le renforcement vicariant entraîne la répétition d'un comportement non adapté. L'enseignant qui applaudit même timidement quand l'élève-garçon A se fait remarquer en frappant un petit camarade B, renforce le comportement inadapté. Rires, sourires, gestes inappropriés renforcent souvent le comportement de l'élève agressif, sans que l'enseignant ne s'en rende compte. La pratique du fouet pourtant condamnée par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle persiste dans de trop nombreuses écoles. La maxime à caractère aussi raciste que sadique Ti nèg se nan dèyè sa tande (Le petit nègre n'entend qu'avec son derrière), a ses racines dans notre passé de colonisés et se rattache à une conception janséniste de l'apprentissage. Si l'apprentissage véritable présuppose un défi à relever, punir pour apprendre ne correspond nullement aux lois naturelles de l'apprentissage. Des études ont révélé que, dans nos écoles, les garçons se font fouetter plus souvent et plus violemment que les filles. Ne trouve t-on pas ici un des facteurs qui explique en partie la violence exercée par les élèves-garçons dans leurs relations avec leurs pairs et envers les filles. Baykoubliye, pote maksonje On peut oublier une bastonnade mais on ne peut oublier la marque physique des coups. Ce proverbe qui sert parfois à évoquer le caractère soi-disant effectif des châtiments corporels est manifeste d'un environnement dominé par la violence. L'enfant qui est témoin des punitions corporelles infligées à un camarade apprend indirectement que frapper un autre, plus faible d'ailleurs, est une forme acceptable de comportement. Il est aussi évident que la société haïtienne, comme bien d'autres sociétés est plus tolérante pour les hommes que pour les filles. Edgette dénonce avec raison ce fait. « Notre culture nous encourage stupidement à baisser le niveau d'exigence davantage pour les garçons que pour les filles en ce qui se rapporte au comportement décent et aux sensibilités morales.»

Violence sexuelle

Haïti a été ciblée très nettement dans de nombreux rapports nationaux et internationaux comme l'un des pays où les élèves-filles n'avaient pas beaucoup de recours contre les abus sexuels. Un rapport de Plan International signale qu' « en Amérique Latine, la violence sexuelle à l'encontre des filles tend à rester un crime silencieux à cause de la stigmatisation de la perte précoce de la virginité qui entraine souvent l'expulsion de l'école des filles qui sont enceintes, la discrimination contre celles qui sont atteintes du VIH et un manque de confiance dans la capacité du système judiciaire à protéger les droits des citoyens ordinaires affectés... ainsi que cela est rapporté en Bolivie, au Salvador et en Haïti. »

Sortir du cercle vicieux de la violence à l'école

Nelson Mandela disait avec raison: "Nous devons à nos enfants, qui sont les membres les plus vulnérables de toute société, une vie sans peur et sans violence". L'école et l'université ont un rôle primordial à jouer dans l'éducation contre la violence. Tous les agents du système éducatif doivent faire en sorte que les enfants, filles et garçons soient sensibilisés à leurs droits. Le niveau d'exigence morale ne doit pas être moindre pour les garçons que pour les filles. L'intimidation par les garçons est à la fois un problème social et un problème moral qui ne peut être toléré.

Gérer les conflits

Les cursus académiques au sein des facultés d'éducation doivent armer le futur enseignant pour une gestion efficace des conflits. Il faut encourager les élèves dès le début de chaque rentrée scolaire à participer à la gestion de la classe. Les habiletés d'écoute, d'analyse et d'évaluation permettront à l'enseignant, de maîtriser la procédure de résolution des conflits entre élèves : Partir de l'identification du problème jusqu'à sa résolution en passant par des séances de remue méninges pour arriver à l'adoption d'une solution après l'évaluation de plusieurs possibilités. Les élèves eux-mêmes seront appelés à exercer de telles techniques.

Offrir de nouveaux modèles

Dans nos manuels scolaires aussi bien que dans les albums et autres livres d'enfants, ajoutons aux figures des héros, les héroïnes de chez nous. Ajoutons également les figures masculines qui ont fait montre de tolérance et qui se sont engagées dans des actions non violentes tout en combattant pour une société plus juste. Les bibliothèques des écoles devraient s'enrichir d'ouvrages dépei-

gnant une réalité plus diversifiée des filles et des garçons. Les filles aux barrettes, c'est bien mais les petites filles à l'afro sont tout aussi jolies. Ainsi, le MENFP, les éditeurs, auteurs et autres acteurs du monde éducatif, doivent être encouragés par le biais de concours de textes et d'illustrations à peindre des femmes et des hommes qui ne rentrent pas dans le schéma traditionnel: femme pilote, policière, ingénieure ou hommes travaillant dans des jardins d'enfants. Une activité charmante pour une lecture plus efficace des contes traditionnels consiste à changer le sexe du personnage principal en réinventant le conte. Et si Cendrillon était un homme! Imaginez le beau jeune Homme au Bois Dormant. Les classes de littérature, les rédactions d'élèves seraient certainement plus vivantes.

Développer l'esprit de tolérance

L'intolérance est souvent associée à la pensée non divergente. Offrir aux enfants la possibilité de développer leur esprit critique demeure un atout majeur dans la lutte contre les stéréotypes. La prévention des conflits, l'esprit de tolérance seront largement illustrés par les textes évoquant les combats de Martin Luther King, de Rosa Park, d'Indira Gandhi, de Claire Heureuse. Il fut un temps où il fallait absolument se battre comme durant la période révolutionnaire haïtienne. Il faut, à cet égard mentionner la participation des femmes. La lutte de Zabèt qui a subi toutes les mutilations possibles dans son corps pour s'être échappée de ses maîtres colons, l'histoire de Toya, Victoria Monton, et de bien d'autres héroïnes sont encore peu connues. Ces activités de lecture, de réflexion et de créativité peuvent également déboucher sur des affiches, des slogans, des textes poétiques qui illustrent positivement les changements d'attitude.

Respecter la loi

La diminution de la violence à l'école passe aussi nécessairement par des dispositions légales appliquées en toute fermeté. En Haïti, les châtiments corporels sont interdits à l'école mais cette mesure est largement ignorée par beaucoup d'enseignants. Il n'existe pas encore de mesures restrictives au niveau de l'école haïtienne en ce qui a trait aux brimades et aux intimidations. Or, tolérer une forme de violence peut susciter ou s'accompagner d'une autre forme de violence. L'enseignant qui tolère les brimades entre élèves peut voir surgir des cas d'agressivité physique dans sa classe et même des cas d'abus sexuels chez les plus grands. Les communautés scolaires ont intérêt à travailler avec les organisations féminines de base, vu le nombre de jeunes filles agressées dans l'environnement scolaire. Sofa (Solidarite FanmAyisyen) et Kay Fanm, deux

organisations féminines engagées dans la lutte contre les violences sexuelles, ont amassé en ce sens, une importante documentation sur le nombre des victimes, le profil des agresseurs, autant de données susceptibles de permettre aux décideurs de mieux cerner la troublante question des abus sexuels. On a enregistré, en effet, après l'hécatombe de 2010, une recrudescence des abus sexuels contre les femmes et les jeunes filles qui durent se refugier dans des tentes de fortune, proies visibles pour des attaquants qui sont rarement traqués par les autorités policières. Nombreuses sont des fillettes de 14 à16 ans qui tombaient enceintes après avoir été violées. Un rapport d'Amnistie Internationale sur Haïti note que les études disponibles indiquent que plus de la moitié des viols signalés concernent des filles de dix-huit ans et moins.

De plus, nous ne parviendrons à cette « vie sans peur et sans violence » que si l'on se départit de toute pensée défaitiste du genre Cela a toujours été ainsi. Depi nan Ginennègrayinèg, qui se traduit par le caractère soi disant historique de la haine que l'homme voue à son prochain. L'histoire montre aussi l'énorme générosité des communautés noires et de tant d'autres sociétés ainsi que la tolérance et l'humanisme des peuples dans les moments de crise et de détresse. Il nous faut croire et vouloir que cela change.

L'avenir de nos enfants dépendra en grande partie de notre capacité à leur faire vivre dès leur entrée à l'école, des valeurs telles que le respect, la tolérance, la justice sociale et l'égalité de genre. Notre tâche en tant qu'enseignante, parent ou simple citoyenne, est d'enseigner ces concepts à partir d'exemples et d'activités scolaires variées. Aucun enfant ou jeune ne peut être condamné à être le bourreau ou la victime de violences scolaires, sous quelque forme que ce soit.

Biographie

Née à Port-au-Prince, **Marie-Jocelyne Trouillot-Lévy** a étudié la philosophie, la psychologie et la pédagogie en terminant avec un doctorat en administration de l'éducation. Ses études la mènent en France, aux Etats-Unis et en Haïti. Elle travaille dans le milieu de l'enseignement aux Etats-Unis et en Haïti, à la fois dans des écoles et dans les universités. Marie–Jocelyne Trouillot-Lévy a publié de nombreux ouvrages pédagogiques pour enfants et adolescents, ainsi que des manuels scolaires et universitaires. Elle participe régulièrement à des colloques aux Etats-Unis et en France.

Bibliographie

Amnistie Internationale. 2008. Ne leur tournez pas le dos. La violence sexuelle contre les filles en Haïti.

Bandura, A. / Ross & Ross. 1061. Transmission of aggression through imitation of aggressive models Journal of Abnormal and Social Psychology.

Bellond, Jean Pierre et Gardette, Bertrand.. 2010. *Harcèlement et Brimades entre élèves - La face cachée de la violence scolaire*. Editions Fabert.

Bourdieu, Pierre et Passeron, J.C. 1970. *La reproduction*. France: Editions Minuit.

Edgette and Rupp. 2012. The last boys picked. Etats-Unis: Penguin.

Education et Pauvreté en Haïti. Ministère de la Planification et de la Coopération Externe

Bouchamma, Yamina, IlnaDanie, Moisset, Jean-Joseph. 2004. Les causes et la prévention de la violence en milieu scolaire haïtien: ce qu'en pensent les directeurs d'écoles? Canada

Célestin-Saurel, Myrto. 2007. *Les Stéréotypes Sexuels dans les Livres Scolaires Haïtiens*. Haïti : Éditions Areytos.

Golden, Bonnie. 1994. Self esteem and Psychological Type CAPT, Floride.

Homayoun, Ana. 2012. *The myth of the Perfect Girl*. Etats-Unis: Parenting Penguin.

Kay Fanm. 2012. Violence envers les femmes et les jeunes filles.

Orenstein Peggy. 2012. *Cinderella ate my daughter*. Etats-Unis: Harper Colins Plan. *Apprendre sans Peur*. 2010

Pollack, William. 1998. Rescuing our sons from the myths of Boyhood. New York: Henry Holt.

OMS. 2002. Rapport mondial sur la violence et la santé.

McLeod, Saul. 2008. Zimbardo-Stanford. Prison Experiment. Etats-Unis.

Education civique et morale et violences faites aux femmes

par Odette Roy-Fombrun

Pour que diminue la violence contre les femmes, il faut donner priorité à l'éducation civique et morale de nos jeunes garçons et aussi de nos jeunes filles.

Odette Roy-Fombrun

Louiveau du secteur politique et est devenu dramatiquement inhumain envers les femmes. Je prends pour exemple le comportement de certains sénateurs de la république qui se référent à une femme premier ministre sur un ton méprisant en employant l'expression « Madanm nan ». Ou les actions violentes d'un député qui, au lieu de donner l'exemple à sa communauté, utilise la violence pour forcer l'entrée d'une salle de conseil. Ou encore cet acte horrible : le pillage de la maison accompagné du viol d'une amie et de ses deux filles, récemment.

Cette dégradation évidente des valeurs civiques et morales, en plus des autres incidences dramatiques sur la société, influence certainement les relations homme-femme tant au niveau public que privé.

Evolution du comportement civique et moral des Haïtiens

La peur de tels actes n'existait tellement pas au temps de ma jeunesse que mes parents laissaient une porte non bloquée pour mes frères aînés qui sortaient le soir. SANS PEUR, ils se couchaient ainsi que neuf de leurs onze enfants. De nos jours, même barricadés, avec des barbelés, on a peur puisque les gangsters ont à leur disposition des moyens puissants.

Il est évident qu'il y a un manque sévère d'éducation civique et morale et que pour combattre la violence contre les femmes, il faudra trouver les voies et moyens de faire cette éducation du citoyen. Il faut cependant reconnaitre qu'elle sera extrêmement difficile à réaliser si la production de la richesse nationale n'augmente pas, car la misère engendrera davantage de violences et les femmes seront inévitablement les principales victimes.

Droits civiques

La Constitution haïtienne définit son citoyen dans son article 16 : « La réunion des droits civils et politiques constitue la qualité de citoyen ». Dans les articles 19 à 51, elle définit les droits et devoirs du citoyen. L'un d'eux est le droit à la sécurité. En ce sens, la violence faite aux femmes devient la violation du droit à la sécurité.

Il ne faut pas se faire d'illusions : en plus de la formation du citoyen via l'éducation, il faudra une intervention de plus en plus grande des forces de l'ordre et l'application de sanctions fortes, pour que la peur de telles sanctions porte les criminels ÉXISTANTS DÉJÀ à s'abstenir d'agir.

Une éducation civique et morale, instruisant les citoyens et citoyennes de leurs droits et de leurs obligations, dispensée de façon intensive permettra quand même d'en limiter le nombre.

L'éducation à la citoyenneté

Les jeunes garçons- comme les jeunes filles - doivent être formés pour être des citoyens responsables, respectueux des lois, de la morale, mais avec un volet spécifique concernant leur comportement envers les filles. Le droit à la sécurité n'est pas respecté lorsque des actes de violence sont commis contre la femme.

Comment faire respecter ce droit? En d'autres termes, comment combattre la violence contre les femmes? En priorisant l'éducation civique et morale.

Cette éducation se fait:

- 1. Par l'enseignement formel, à l'école.
- 2. Par l'enseignement informel, dans les divers milieux dans lesquels le citoyen vit : la famille, l'environnement social et politique.

1. L'enseignement formel : l'école

Renforcement et adaptation de l'enseignement du civisme dans nos écoles, et cela à tous les niveaux.

Autrefois, il y a cinquante ans, l'enfant bénéficiait d'une présence plus soutenue de la famille. Aujourd'hui, des facteurs tels que la nécessité pour les deux parents de travailler, l'effritement des familles dispersées par l'exode rural ou la migration vers l'étranger, font que les enfants sont souvent sans supervision familiale. La pratique de la double vacation fait que l'écolier est hors de l'école

ou le matin ou l'après-midi. Durant ce temps de liberté, comme les parents travaillent, la grande majorité est livrée à elle-même et aux média.

Par ailleurs, même lorsque le taux de scolarité reste encore assez bas, l'Education nationale doit, chaque année, organiser les examens officiels du bac pour plus de 150 000 candidats. La grande majorité de ces jeunes n'a d'ouvertures ni dans l'Enseignement supérieur, ni sur le marché du travail. Ainsi, chaque année des milliers de « bacheliers chômeurs » (avec ou sans le diplôme) sont jetés sur le pavé.

Si l'État ne leur accorde pas une attention particulière, il est évident que certains de ces jeunes garçons frustrés auront recours à la violence et certaines jeunes filles se livreront à la prostitution, avec la tentation, pour les deux sexes désœuvrés, de se laisser tenter par la drogue, disponible à tous les coins de rues.

Comme partout dans le monde, l'explosion de la population scolarisée, le développement des moyens de communication et de la technologie provoquent : d'un côté – ce qui est bien - l'élargissement et l'élévation du niveau des cadres supérieurs, mais de l'autre une baisse du niveau général des études et une dégradation dans le comportement moral et civique des jeunes. En effet, la qualité de l'éducation reste un défi pour un grand nombre de pays. En outre, l'intervention incontrôlable et incontrôlée de certains médias augmente évidemment cette dégradation : certains mettent à la disposition des jeunes des programmes immoraux tandis que les assoiffés de gains faciles offrent les lieux où ces jeunes peuvent pratiquer de telles immoralités. Il n'y a pas longtemps, les autorités ont fermé des boîtes qui accueillaient de jeunes écoliers en uniforme, - des mineurs/ères- pour des activités sexuelles avec des adultes ou entre eux. De telles mesures doivent être poursuivies certes, mais il faut aussi offrir en lieu et place de ces lieux mal famés, des centres d'accueil contrôlés et de proximité. De manière générale, l'action des médias nécessite la supervision des autorités étatiques, mandatées pour agir dans l'intérêt commun et dans le respect de la liberté de tous.

En outre, certaines entreprises, pour mieux attirer l'attention sur leurs produits, n'hésitent pas à montrer des femmes dans des positions indécentes ou à faire usage de la violence. Ainsi, la réclame pour un alcool utilise un cow-boy tirant de nombreux coups de feu. C'est anodin, c'est attractif. On ne réalise pas que l'enfant s'habitue à l'usage de l'arme à feu et aussi à penser qu'il est normal de l'utiliser pour atteindre un but visé.

Il devient d'autant plus difficile pour les écoles de réaliser cette éducation civique et morale qu'un grand nombre de maîtres du primaire ne dépassent pas le niveau du certificat d'études. L'éducation nationale doit travailler à améliorer le niveau des enseignants. Egalement introduire des programmes spécifiques

d'éducation civique et morale avec des activités adaptées au milieu où se trouve l'école. Ainsi, une activité concernant les prostituées de la capitale n'a pas sa raison d'être en milieu rural où cela ne se pratique pas. On insistera davantage sur le respect de la jeune fille dans une école de garçons et sur le respect de soi dans une école de filles.

2. L'enseignement informel

a. La famille

Plus les médias envahissent les maisons, plus diminue l'influence de la famille. N'oublions pas que les difficultés et précarités de la vie font que beaucoup de parents disposent de beaucoup moins de temps pour éduquer leurs enfants. Aussi, le parent Haïtien a tendance à «confier» son enfant à l'école pour certains aspects. De retour à la maison, les enfants dont les parents travaillent sont livrés à eux-mêmes et regardent n'importe quel programme. Leurs préférences vont- en majorité - aux programmes où la violence est à l'honneur : lentement, mais sûrement, violer, tuer ne choquent plus. Il devient de plus en plus facile de l'accepter et, finalement, pour certains de passer à l'acte.

Cette dégradation a commencé depuis bien longtemps, avec la vulgarisation du cinéma. En ce temps-là, je préparais des enfants à la première communion. La veille, j'avais eu soin de regarder un film que je savais que tous les enfants regarderaient. Dans ce film, l'assassin avait été attrapé par la police et emprisonné : le film était donc classé comme moral. Aussi, les parents avaient permis aux enfants de le regarder.

J'ai provoqué des débats autour du film. Les enfants n'ont parlé que de l'erreur commise par le coupable qui s'était fait attraper. «Moi, on ne m'aurait pas attrapé parce que je n'aurais pas commis cette erreur.» En d'autres termes, l'acte ne les avait pas choqués mais seulement l'erreur commise par l'assassin. Au moins, j'avais la possibilité d'intervenir pour rectifier leur jugement. Il est important qu'un adulte responsable puisse discuter avec l'enfant de ce qu'il a visionné à la télévision.

Le nombre de jeunes qui ont accès à l'Internet va croissant. C'est enrichissant! Toutes sortes d'informations sont disponibles : ils ont donc à leur disposition les moyens de s'instruire. Mais ils naviguent sur le Net sans contrôle de parents ou de maîtres. Vont-ils résister à l'attrait des sites de pornographie et de violence où le viol est omniprésent ? J'en doute.

Les campagnes éloignées n'ayant pas ces médias sont moins atteintes. Mais le mal se propage vite, vu que les enfants ayant terminé le cycle primaire se rendent dans les villes, en général dans des conditions très précaires : ils sont vite contaminés.

Pour combattre le mal, les parents doivent voir comment limiter le nombre de programmes disponibles à la télé quand ils ne sont pas en contrôle. De son côté, l'école doit renforcer son enseignement civique et moral.

b) L'environnement social et politique

Vu les exemples cités plus haut, il est évident que l'environnement social et politique encourage la dégradation morale. L'anticivisme est illustré par la politique de division du ôte-toi-que-je-m'y-mette, pratiqué en lieu et place d'une politique de coopération, de participation, de production, indispensable au redressement du niveau de vie tellement bas de la majorité. Certes, des progrès sont réalisés, mais la misère dans certains milieux est encore tellement hideuse! Le résultat est l'accroissement prévisible de la violence, incluant celle contre les femmes, généralement plus vulnérables physiquement que les hommes.

Il est à noter que la corruption et l'élévation du niveau de vie de ceux qui la pratiquent encouragent des jeunes filles à se prostituer et à subir la violence de ceux qui leur procurent un mieux-être. Il faut admettre que c'est difficile de se trouver devant un horizon fermé ; de voir l'autre rouler carrosse et se voir refuser le strict nécessaire. Des combats sont à mener contre tant d'inégalités, et l'un d'eux est la bataille nationale pour la production de richesses.

La justice

Nombreuses sont les femmes qui ne rapportent pas les actes de violence subis : parfois par pudeur, mais souvent parce qu'elles n'ont pas confiance dans la justice. Celui qu'elles auront dénoncé et qui n'aura pas été puni se vengera et elles subiront de nouveaux actes de violence.

Pour limiter les actes de violence contre les femmes, répétons-le, il faut que la justice frappe fort : des sanctions VISIBLES contre les coupables doivent aider à limiter les actes de violence contre les femmes.

L'intervention de la communauté internationale

Le pouvoir des NATIONS UNIES (ONU) transcende les frontières. L'ONU impose des charges et obligations aux États membres. Elle se reconnaît le droit d'intervenir pour imposer des devoirs à ces États. Parmi ces devoirs se trouve celui de garantir la sécurité à hommes et femmes, reconnus égaux, avec menaces de sanctions contre l'État qui ne les fait pas respecter.

Du fait que l'État haïtien et les Nations Unies, dont le pays est membre, reconnaissent tous deux l'égalité des sexes, la sécurité doit être garantie à tous les citoyens – hommes et femmes – à égalité.

Cependant, l'ONU a jugé bon d'avoir une « Convention pour combattre la discrimination contre les femmes ». Dans l'Introduction, il est dit :

Art. 6 : Les pays membres doivent prendre des lois pour empêcher le trafic des femmes et leur utilisation dans la prostitution qui est une forme de violence contre les femmes.

Et chez nous, il existe un ministère à la Condition féminine pour défendre les droits des femmes.

La femme est l'égale de l'homme mais pour assurer que les inégalités culturelles, sociales et autres ne persistent, les Nations Unies, la société civile, les gouvernements, etc., ont mis en place des mesures d'équité visant à atteindre cette égalité fondamentale et le respect des droits humains. La violence contre la femme est une violation de ses droits. Tant que continuera cette violence, ces instances devront demeurer et même être renforcées.

Conclusion

L'espoir de lendemains meilleurs

Cet espoir est grand, vu que:

- a. de nombreuses forces nationales et internationales unissent leurs efforts pour que cette lutte soit un succès;
- b. les efforts des forces de police pour combattre cette violence sont évidents;
- c. les campagnes en faveur de l'éducation civique et morale dans les écoles se multiplient;
- d. des lois à l'étude vont dans le sens de la protection de la femme;
- e. l'éducation donnée aux femmes pour qu'elles apprennent à se défendre va bon train.
- f. Les jeunes garçons et jeunes hommes bénéficient aussi de cette éducation et apprennent à respecter les filles et les femmes.

Biographie

Odette Roy Fombrun, diplômée de l'Ecole Normale d'Institutrices et du *Nursery training school* de Boston, a ouvert le premier jardin d'enfants en Haïti.

Historienne, a fait des recherches sur le drapeau... (Le drapeau et les Armes de la République)

Auteure de nombreux livres scolaires (histoire, géographie, sciences sociales, éducation civique en créole et en français...); et para scolaires - de livres de littérature jeunesse.

Membre de la Commission qui a préparé l'Avant-Projet de constitution en 1987.

Consultante aux Editions Deschamps, Membre de la Société d'histoire et du Comité du Club BPW de Port-au-Prince dont elle a été la présidente durant 4 ans. Actuellement Présidente de la FONDATION ODETTE ROY FOMBRUN pour l'éducation.

Avec son mari, Marcel Fombrun, a passé 27 ans en exil: 17 en Afrique et 10 aux Etats-Unis.

Elle a 5 enfants, 11 petits-enfants et autant d'arrières petits-enfants.

Références

Les citations sont tirées de ma publication «*Citoyenneté et violation de droits*» dans laquelle j'ai inclus un article de Lyonel Trouillot, paru dans Le Matin, 29/30 avril 2009, sous le titre: Nom, prénom, vie civile..., dénonçant de mauvais comportements et le manque d'éducation civique.

• La FORF est en contact avec des jeunes qui acceptent de se rendre dans les écoles pour enseigner les devoirs civiques et l'entreprenariat.

Conjuguer les genres pour lutter ensemble contre les violences faites aux femmes Famille

amille

«Lajan se tifi, li pa fèt pou l dòmi dèyò»

Rôle de la mère dans la transmission des valeurs et la construction de la masculinité

par Évelyne Trouillot

Acoté des autres institutions, telles que l'église et l'école par exemple, la famille joue un rôle primordial dans la mise en place des repères sociaux et idéologiques. Au sein de la famille haïtienne, la place de la mère est prépondérante. S'il est certain que le père et les autres membres de la famille participent aussi à ce processus de transmission de valeurs, parmi les adultes, c'est en effet la mère, ou la femme qui la remplace, qui passe le plus de temps avec l'enfant haïtien scolarisé ou non.

En effet, c'est à la mère que revient le rôle quasi exclusif de prendre soin de l'enfant au quotidien. Même lorsqu'elle travaille et doit pour des raisons économiques ou professionnelles s'en éloigner, c'est à elle que revient la responsabilité de s'assurer que ses besoins quotidiens sont satisfaits. Le choix et l'achat des aliments, leur cuisson, les visites médicales, l'hygiène corporelle, la propreté de la maison, la lessive, l'achat et l'entretien des vêtements, sont autant de tâches qui reviennent à la mère et que la plupart du temps, elle accomplit de la naissance à l'âge adulte de sa progéniture, et parfois au-delà. En fonction de son niveau socioéconomique, de son tempérament ou de ses aptitudes personnelles, la femme peut se faire aider, engager une ou des servantes, ou dans les milieux moins favorisés recourir aux services d'une jeune parente moins fortunée. Mais quelque soit le scénario en cours, la responsabilité première revient à la mère. Elle a pouvoir de décision sur un grand nombre de choses en rapport avec la vie de son enfant. Ses actions, ses paroles, contribuent en grande partie à façonner la mentalité et les attitudes de son enfant par rapport à lui-même et par rapport aux autres. Avant même son entrée à l'école, la mère commence à lui inculquer les normes liées aux deux sexes, elle participe à la construction de la féminité et de la masculinité.

Que ce soit au niveau de modes de communication, des pratiques vestimentaires et des loisirs par exemple, dès la première année la mère inculque à l'enfant les normes à suivre et ces dernières diffèrent souvent selon le sexe de l'enfant. Cet article se propose d'identifier quelques uns des points clés par lesquels se construit la masculinité.

La langue

Dans les milieux sociaux où les deux langues cohabitent, le français est exigé des deux enfants en bas âge, mais au fur et à mesure qu'ils grandissent des différences assez nettes s'installent; un certain niveau de tolérance est accepté face aux manquements des garçons, alors que le message est implacable pour les filles. Pour les adolescentes, parler créole équivaut presque à faire montre de vulgarité. À l'adolescent mâle, on inculque l'idée qu'il ne doit pas s'adresser en créole aux individus qu'il respecte, particulièrement aux filles qu'il courtise. Parler créole à une jeune fille traduit un manque de respect inacceptable. Même si le créole a fait des avancées importantes en tant que langue de communication légitime dans plusieurs contextes, le français garde encore son cachet de langue indiquant le statut social. Les familles des classes moyennes et bourgeoises veillent donc en général à ce que leurs enfants non seulement maîtrisent la langue française mais appliquent les codes dominants d'utilisation des deux langues.

À prime abord, il serait donc aisé de dire que les mères sont plus tolérantes vis-à-vis de leurs fils en ce qui a trait aux normes de communication, mais il faut remarquer que ces « écarts » auxquels le garçon a droit s'inscrivent à l'intérieur d'un prisme bien défini. Les pratiques sociolinguistiques témoignent du souci de refléter le statut social, le garçon « bien élevé » issu d'un milieu bourgeois ou des classes moyennes, sait quand et avec qui parler les deux langues et s'il est plus libre que sa sœur, il exerce cette liberté à l'intérieur de certaines limites. Et ces contraintes s'exercent dans les deux sens, car parler français trop souvent et avec des garçons de son âge en dehors du milieu scolaire par exemple peut être considéré comme une forme de maniérisme, d'affectation qui est mal accueillie et qui peut même être associée à une manifestation de féminité, un manque de virilité. La mère consciemment ou non s'assure que son fils apprend à jongler entre les deux langues en respectant ces normes sociales et de genre. En général, dans toutes les catégories sociales, les filles sont encouragées à adopter un langage plus correct, dénué de « vulgarité », alors que les garçons semblent jouir de plus de liberté dans ce domaine. Les familles créolophones monolingues obéissent aux codes langagiers dominants, exigeant des filles un ton plus doux, une voix moins forte. Quelque soit la langue utilisée, une fille qui crie et parle fort ne manifeste pas un comportement « féminin ».

Le monde extérieur

Les loisirs permettent aux garçons de sortir du foyer, d'avoir des habitudes en dehors de la maison alors que la fille est plus souvent restreinte à l'intérieur. Le fils reçoit cependant le message qu'il ne peut venir chez lui avec certains de ses camarades en fonction de leur appartenance sociale. Les préjugés sociaux, économiques et de couleur sont ainsi nettement transmis. Dans les milieux plus pauvres, urbains et ruraux, la fille est gardée à l'intérieur pour aider aux travaux domestiques ou sort pour aller faire des courses, chercher de l'eau, ou autres activités, tandis que le garçon, même s'il a aussi des obligations, peut plus facilement s'amuser à l'extérieur, jouer au foot, se baigner à la rivière, grimper aux arbres. Pour le jeune garçon, la délimitation est donc nette entre ce qui se passe en dehors de sa maison et ce qui est admis à l'intérieur. Il apprend aussi à se laisser aller plus facilement à l'extérieur où il peut s'exprimer plus librement, avoir une diversité d'amis, donner libre cours à ses besoins et envies. Dans tous les groupes sociaux, la mère fait comprendre au garçon que son monde s'étend aussi et surtout en dehors de la maison.

Sexualité

La situation n'est pas restée statique en ce qui concerne les perceptions de la sexualité chez les garçons. L'apparition du Sida, ces trente dernières années, a introduit une nouvelle donne, et dans plusieurs foyers, le jeune garçon reçoit le message qu'il doit faire attention, ne serait-ce que pour éviter d'être infecté au VIH. Une sensibilisation à la responsabilité parentale a aussi amené un certain nombre d'adolescents et de jeunes hommes à adopter des comportements plus responsables dans leurs relations sexuelles. Cependant, nonobstant ces timides avancées, la perception la plus répandue est que l'homme a des besoins sexuels qu'il doit satisfaire et que le jeune garçon aura toujours un comportement différent de la jeune fille et que c'est à cette dernière de « faire attention ». Dans la plupart des cas, le père et la mère considèrent le nombre important de petites amies de leur fils comme une preuve de virilité et s'enorgueillissent. Leurs conseils de prudence sont nuancés d'un sentiment de fierté dans la virilité affirmée de leur progéniture. Parfois, la mère est la première à vanter les prouesses de son fils alors qu'elle considère avec méfiance les copains de sa fille et submerge cette dernière de consignes rigides, qui ne tiennent nullement compte des besoins qui s'éveillent à l'adolescence.

Les responsabilités ménagères

Le domaine sans doute le moins ambivalent est celui des responsabilités ménagères. Quelque soient les différences socioéconomiques, les filles apprennent en général que ce qui a rapport avec la maison les concerne et que les garçons peuvent en être dispensés. Souvent, le garçon grandit avec la notion qu'il ne doit pas montrer trop d'intérêt dans les activités domestiques, sous peine d'être taxé de « gasonmakomè » ou autre épithète péjorative et attaquant sa virilité. Ce qui est lié au fonctionnement quotidien de la maison relève plutôt de la responsabilité des individus du sexe féminin, telles que sa mère, sa sœur, ses cousines, ses tantes, sa grand-mère et éventuellement sa petite amie puis sa femme et ses enfants de sexe féminin. Ainsi, le garçon ne se gêne pas pour demander, ou exiger selon son tempérament, d'être servi même si sa sœur est occupée à autre chose, reproduisant ainsi le schéma que lui a inculqué sa mère dès son enfance. Il apprend aussi, très souvent, à juger la femme à partir de sa capacité à accomplir ses tâches ménagères et à prendre comme acquis qu'il a droit à ces privilèges dans la maison. Dans les cas de violence conjugale, certains hommes justifient leurs comportements abusifs par le « manquement » de la femme à ses devoirs domestiques.

Responsabilité parentale

Tout jeune, le garçon comprend que l'homme devrait pourvoir aux besoins de sa famille, mais il sait aussi que souvent ce n'est pas le cas. Pour plusieurs raisons telles que la précarité économique, l'immigration et le taux élevé de chômage dans la société haïtienne. Nombreux sont les pères absents et/ou qui ne remplissent pas leurs obligations familiales. Certains pères participent aux dépenses mais d'une manière irrégulière – soit parce qu'ils ont des progénitures de plusieurs femmes et que la charge devient très lourde ou parce qu'ils ne se sentent pas concernés par la question –. De fait, les pratiques de paternité non responsable sont assez courantes. Très tôt, l'enfant reçoit le message que, par contre, on peut toujours compter sur la mère pour s'occuper des enfants. Autrement dit, c'est louable si le père fait montre de sens de responsabilité mais on peut s'attendre à ce qu'il ne le fasse pas, alors que la mère sera toujours présente et responsable.

Culte de la mère

Le culte de la mère est le pendant presqu'indispensable à l'absence de responsabilité paternelle. En effet, face au portrait du père irresponsable et quasi absent se dresse l'image de la mère dont tous, hommes et femmes, reconnaissent le dévouement. Le jeune garçon s'approprie très tôt le sentiment de reconnaissance vis-à-vis de sa mère et des sacrifices qu'elle a consentis pour son éducation, pour le nourrir, pour le loger et le garder en sécurité. Le culte de la mère qui se sacrifie pour l'éducation et la survie de ses enfants traverse la société haïtienne, reproduit et alimenté par les médias, les discours politiques, les chansons, poèmes, la littérature en général malgré les nuances importantes qu'on peut trouver dans les textes contemporains. Ce besoin d'honorer les mères fait souvent occulter l'injustice des conditions d'existence inacceptables de la grande majorité des femmes/mères. À tant glorifier l'abnégation et le dévouement de la mère, la société semble oublier les inégalités économiques et sociales, l'absence de supports étatiques, qui sont à la base des situations désespérées où se trouvent un grand nombre de femmes et pour lesquelles la survie d'un enfant requiert un nombre incalculable de sacrifices au jour le jour. En outre, le culte de la mère s'accommode assez bien de l'animosité, des remarques péjoratives et agressives envers les filles et les femmes. En effet, parallèlement aux louanges destinées aux mères, la femme en tant qu'être humain dépouillée de sa fonction de procréation, est souvent victime de propos injurieux, sujet de soupçons et d'accusations de toutes sortes, comme si la mère n'était pas, aussi et avant tout, une femme. Souvent, la mère participe pleinement à la diffusion de ce discours aux enfants des deux sexes, en se vantant de son esprit de sacrifice et de son dévouement tout en critiquant d'autres femmes qui, sans doute elles aussi de leur côté, reproduisent le même discours auto destructeur.

Autorité du père

L'autorité du père est un sujet controversé, souvent lié à sa part de responsabilité réelle dans la famille. Dans les cas où le père est absent de la vie de l'enfant, la mère peut lui enlever tout pouvoir de décision, mais parfois par un jeu psychologique complexe, la mère permet au père de corriger l'enfant, dans le but d'éveiller chez l'homme un sens de responsabilité et le désir de prendre

en charge l'enfant. Cette tactique ne se révèle pas toujours efficace, d'ailleurs. Lorsque le père est présent, par contre, et qu'il assume sa part de responsabilités dans l'éducation de l'enfant, il devient la première instance en cas d'indiscipline, celui à qui la mère porte plainte, celui qui punit. Et comme le père pour diverses raisons, est souvent absent du quotidien de l'enfant, dans ces cas-là ce dernier l'assimile à celui qui ne fait que punir. Les contacts du père avec l'enfant peuvent donc se réduire à des réprimandes, des punitions, et dans le pire des cas à des corrections physiques plus ou moins sévères. Ce qui réduit souvent l'homme au malheureux rôle de père fouettard aux yeux de ses enfants et contribue à reproduire l'image de l'homme violent, capable seulement de sanctionner. L'alliance de la mère avec ses enfants peut se faire au détriment du père.

Éducation

Un schéma assez généralisé semble s'être établi à travers la société haïtienne en ce qui a trait à l'éducation des enfants. En règle générale, l'attitude de la famille et de la mère en particulier envers ses enfants c'est de veiller dans la mesure du possible à l'éducation de la fille et du garçon. Il est important de noter que si la famille fait face à des difficultés extrêmes elle gardera la fille à la maison et fera le sacrifice – jugé plus rentable sur le temps long – d'envoyer le garçon à l'école. Toutefois, la parité est établie dans les jardins d'enfants, aux 1er et 2ème cycles du fondamental(l'école primaire), et étant donné la composition de la population haïtienne, parfois le nombre de filles surpasse même le nombre de garcons. Cependant, à partir du 3ème cycle fondamental (le secondaire), le nombre de filles diminue avec une courbe descendante déjà assez sensible au niveau de la 9ème année fondamentale et très prononcée en classes terminales. À l'Université d'Etat d'Haïti, le pourcentage d'étudiantes varie entre 20 et 35% selon les facultés. À noter que dans certaines universités privées, l'écart semble beaucoup plus réduit et est en fonction des filières choisies. Le contexte sociopolitique pourrait expliquer que les familles des classes moyennes plus ou moins aisées préfèrent ne pas envoyer leurs filles dans les facultés d'Etat. Le fait demeure que pour ceux qui ne peuvent se payer les universités privées – donc, le plus grand nombre- moins de filles vont à l'université. À la maison, la mère transmet parfois ce que la société charrie, à savoir que pour la fille l'éducation secondaire ou universitaire est moins ou pas du tout nécessaire. La jeune fille peut se trouver un mari qui s'occupera d'elle. De manière plus explicite, certains disent sans ambages qu'elle peut utiliser son corps comme marchandise pour se trouver un mari, un homme qui prendra soin d'elle. Le garçon grandit avec la certitude qu'il a, plus que sa sœur, droit à l'éducation, que c'est même juste qu'il en bénéficie car il ne jouit pas comme la fille d'autres moyens de survie. En général, la précarité économique renforce ce genre de discours acculant les membres de la société à mettre en pratique les préjugés les plus courants et adopter des comportements individualistes.

Conclusion

D'autres points clés comme la religion, les loisirs ou les professions pourraient aussi être explorés pour voir comment la transmission des normes et valeurs se fait de la mère à l'enfant. Le propos de cet article était non de culpabiliser la mère ni de la rendre responsable de mentalités et d'attitudes qui existent dans la société, mais plutôt d'attirer l'attention sur le fait que la femme devient sans s'en rendre compte agent transmetteur d'idées qui lui portent préjudice. La mère participe à la construction de la masculinité. Certaines des valeurs transmises par la femme peuvent expliquer la violence que l'homme développe visà-vis d'elle. Cependant, le processus de transmission et d'appropriation de valeurs n'est pas statique et ne peut être envisagé en dehors des rapports sociaux et économiques qui gèrent la société haïtienne. Pour agir sur certaines expressions de la masculinité, soit pour les valoriser, soit pour les canaliser autrement, il est nécessaire de remonter à leur origine et aux courroies de transmission. En ce sens, la femme haïtienne dans son rôle de mère est, une fois de plus, un pivot qui peut contribuer à amener des changements positifs pour la société tout entière.

Biographie

Évelyne Trouillot Ménard a étudié la langue française, la pédagogie et l'écriture entre Haïti et les Etats-Unis. Elle travaille actuellement comme professeur à l'Université d'Etat d'Haïti et dirige pré-Texte, un bureau de consultation en production de textes. Évelyne Trouillot a aussi contribué en tant que membre de l'équipe de recherche d'Haïti Solidarité Internationale et travaillé au sein du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Elle a écrit de nombreux ouvrages, matériaux de support, guides méthodologiques et manuels scolaires. En parallèle, Évelyne Trouillot a publié plusieurs romans dont La mémoire aux abois, Le mirador aux étoiles ou encore Rosalie l'infâme.

Bibliographie

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Commission Nationale pour l'éducation des filles(CONEF)

Actes de la table ronde sur la problématique de genre dans l'éducation en Haïti, 2000. Haïti : Éditions Deschamps.

Déjean, Yves. 1975. Dilemme en Haïti: français en péril ou péril français?

Connaissance d'Haïti. New York.

Déjean, Yves. Créole, école, rationalité, www.tanbou.com/2002/fall/CreoleEcoleRationalite.htm

Bijoux, Legrand. 1990. Coup d'œil sur la famille haïtienne. Haïti : Éd. Des Antilles

Bijoux, Legrand. 1995. *Regard Critique sur la famille haïtienne*. Haïti : Édition des Antilles

Les dynamiques relationnelles homme/ femme dans les religions en Haïti

par Laënnec Hurbon

uand on se penche sur la problématique de plus en plus visible de viols et de pratiques de violence sur les femmes de 1986 à nos jours, on est porté à se demander si la société haïtienne ne traverse pas aujourd'hui une crise profonde ou en tout cas une importante mutation. Il y a eu en effet avec la décomposition du système politique de la dictature de 30 ans, un double mouvement qui marque l'évolution du pays : un mouvement de déconstruction du paysage social traditionnel à travers une émigration constante des campagnes rurales vers les villes et surtout vers la capitale, celle-ci étant dominée désormais par les bidonvilles de plus en plus nombreux qui ne permettent plus le contrôle de la population par l'Etat; puis une demande de démocratisation, qui ne peut être effectivement honorée et qui met en crise les identités. Mais on aurait tort de croire que les viols et les violences masculines (des maris qui battent leur femme au sein du foyer et qui revendiquent cela comme un droit) sont liés à la seule conjoncture politique et économique. Il s'agit d'un problème plus profond qui rencontre la situation générale des rapports de sexe au niveau mondial (dans l'histoire de l'humanité marquée par la domination masculine) et les pratiques traditionnelles en Haïti dans lesquelles la violence contre les femmes prend sa source dans l'infériorisation de la femme.

Ce sera donc au niveau de la culture qu'il faudra chercher les racines de cette violence, et d'abord dans les systèmes religieux dans la mesure même où ils exercent en Haïti un indéniable ascendant sur les pratiques de la vie quotidienne. Toutefois, notre propos ici ne consistera pas à nous appesantir sur cette violence comme telle ; nous chercherons dans ce court article à indiquer les dynamiques relationnelles homme/femme telles que les diverses religions en compétition sur le territoire les déterminent. Nous tenterons ainsi de souligner quelques-uns des éléments cardinaux de la domination masculine au niveau idéologique.

Dans le catholicisme

Les dynamiques relationnelles homme/femme dans le catholicisme s'enracinent dans deux théories principales ; celle de St Paul, qui malgré son universalisme (« Il n'y a plus ni juif, ni grec, ni homme, ni femme... ») demandait aux femmes de rester la tête couverte dans les temples (1); or c'était alors une manière de renvoyer la femme à une condition d'infériorité par rapport aux hommes. Mais ce sera surtout la théologie de St Augustin qui posera la question des rapports homme/femme sous l'angle de la déchéance du péché originel et qui placera une série d'identification entre ce monde-ci/ la chair/ le sexe/ la femme/ et le péché. Une perspective qui en toute probabilité s'appuie sur le manichéisme auquel St Augustin adhérait avant sa conversion et qui mettait une opposition tranchée entre le monde matériel (tenu pour mauvais) et le monde spirituel et divin. Très tôt, l'Eglise verra le salut de l'individu comme salut de son âme en opposition à la chair soumise au péché qui sera de plus en plus au long des siècles- au cours du Moyen âge européen- confondu avec le péché de la chair. Le développement du catholicisme va être dès lors totalement concentré entre les mains des prêtres, qui eux seront astreints dès le 12e siècle (par un décret du Concile de Latran en 1139) au célibat. Bien entendu, il s'agissait alors de sauvegarder l'héritage des biens de l'Eglise dans un contexte où pouvoir spirituel et pouvoir temporel ne devaient pas être distingués. Mais c'est un pouvoir mâle qui est ainsi fondé de manière durable, avec pour corollaire l'infériorisation de la femme à travers le mépris pour le corps, lieu par excellence du péché. Avec les philosophes du Contrat social (XVIIe et XVIIIème siècles), l'individu mis en avant est un individu abstrait qui a fort bien caché la problématique de la domination masculine. Le catholicisme a pu ainsi sans trop de difficultés déclarer interdit pour les catholiques le divorce, les méthodes modernes de contraception et donc rabattre ces positions sur la naturalité biologique de la famille⁽²⁾.

Dans le cas d'Haïti, l'Eglise catholique, devenue une institution officiellement chargée depuis le concordat de 1860 de la culture et de l'éducation, impose les mêmes normes qu'elle savait imposer en Europe pour la famille et pour les rapports homme/femme. Toutefois, il convient de nuancer cette observation, car le clergé a beau se croire en chrétienté, il parvient avec peine à imposer ces normes dans une mince frange de la société (la bourgeoisie et petite bourgeoisie de la capitale et des villes de province). Dans les campagnes rurales, des chapelles sont érigées et sont régulièrement visitées par le clergé catholique,mais elles restent sous l'emprise de directeurs laïques, eux-mêmes paysans qui ont un énorme ascendant sur les fidèles. Les normes de la famille nucléaire occidentale sont cependant imposées par l'Etat qui, sous l'influence de l'Eglise, a reconnu

le divorce du moins récemment et soutient le principe de la naturalité de la famille. Dans cette perspective, la famille est signe de civilisation par opposition au plaçage, coutume qui consiste en Haïti pour un homme et une femme à vivre ensemble sans passer par l'acte civil du mariage. Alors que justement le plaçage est la pratique courante dans les milieux paysans, dans les couches pauvres et dans la basse classe moyenne.

La vision diffusée par l'Eglise dans la formation de la jeunesse à travers les écoles congréganistes (dont, entre autres, les écoles des Frères de l'Instruction chrétienne chargées par l'Etat de l'instruction publique) avait été celle de la soumission de la femme au mari dans la famille, elle-même considérée comme relevant de la loi naturelle. Des changements se sont produits aujourd'hui grâce à la diversité actuelle des manuels scolaires. Pour illustrer le pouvoir de l'homme (donc du mâle) dans l'Eglise, je suggère de prendre par exemple le mode de désignation d'une femme remplissant le rôle de prêtre dans l'église épiscopalienne Sainte Trinité à Port-au-Prince : «Père Fernande», l'appelle-ton. Ne serait-ce pas une manière de montrer que la vocation à la prêtrise a été réservée essentiellement aux hommes et qu'ainsi se trouve encore maintenue la position hiérarchique de l'homme dans le langage courant et dans cette Eglise? Quelles sont les conséquences de la domination masculine induite par la conception de la femme, de la sexualité, du péché dans le catholicisme dans la vie quotidienne ? Avant de proposer une esquisse d'explication théorique, essayons d'examiner comment les rapports homme/femme sont tissés dans les nouveaux mouvements religieux en Haïti.

Dans les nouveaux mouvements religieux

Depuis une quinzaine d'années, le protestantisme connait un essor spectaculaire dans les couches populaires de la capitale et des provinces. Mais se détache particulièrement au milieu des divers mouvements religieux à succès, le pentecôtisme⁽³⁾. L'une des causes principales de son expansion semble être sa prédication contre le vodou, religion et culture héritée de la période esclavagiste et qui représente une réélaboration des systèmes religieux africains, notamment du monde fon, yoruba et bantou. Toutefois, il s'agit d'une prédication bien ambigüe, puisque dans le même temps, certains éléments du vodou sont repris dans les pratiques des nouveaux convertis (transe, rêves, manifestation de l'Espritsaint dans les corps). À l'intérieur des temples, les pasteurs tentent de contrôler les rapports des fidèles au mariage et à la famille. Celle-ci est tenue pour le signe d'une vie qui prend ses distances vis-à-vis du monde du péché et de Satan.

Chaque fidèle doit rendre compte de son état familial sous peine d'être privé de la sainte Cène. La famille comme idéal est ici dans le pentecôtisme tout à fait inscrite dans le même paradigme que dans le catholicisme, sauf que le clergé ne peut disposer des mêmes capacités de contrôle de ses fidèles. Il y a, si l'on peut ainsi parler, une véritable police de mœurs dans le pentecôtisme, fondée sur une vision qui est loin d'être assimilable à celle du protestantisme européen ; cette vision serait plus proche de celle des fondamentalistes américains qui reprennent dans leur littéralité les textes bibliques sur la sexualité et le mariage, notamment ceux de St Paul. En revanche, le contrôle des fidèles demeure encore peu performant, tant la règle est celle d'un rapport personnel à l'Esprit-saint dont le fidèle fait l'épreuve dans son corps.

Le principe hiérarchique de la domination masculine est maintenu dans le cadre du mariage et de la formation des jeunes. On le retrouve dans toute sa crudité en particulier chez les Adventistes, Les Mormons et les Témoins de Jéhovah. Ces derniers demandent explicitement à la femme de rester soumise à l'homme dans le mariage. Les Mormons, eux, croient que la famille est éternelle et que les individus doivent déjà chercher à connaître leurs ancêtres avec qui ils sont censés se réunir dans l'au-delà. Les Mormons admettaient autrefois le principe de la polygamie, mais se sont heurtés aux lois sur la monogamie en vigueur dans tous les Etats américains. Peut-on relever une différence notable entre les divers mouvements religieux en Haïti et le catholicisme ? Il y a dans les nouveaux mouvements religieux en général comme un durcissement de la position hiérarchique reconnue à l'homme au sein de la famille. Cependant au plan statistique et sociologique, ni les églises ni l'Etat ne parviennent à imposer totalement dans la pratique cette conception, mais elle parvient à inscrire dans les esprits la naturalité de la famille, c'est-à-dire la famille comme loi naturelle avec la préséance de l'homme sur la femme. Il faudrait cependant interroger ici le rôle de la mère, car elle n'est pas toujours conforme aux attitudes qu'on attend d'elle, il lui arrive d'utiliser diverses stratégies qui lui confèrent un certain pouvoir qui pousse les hommes à entrer en négociation avec elle.

Comment se présentent maintenant les dynamiques relationnelles homme/ femme dans le cadre du vodou ?

Dans le Vodou

Le vodou imprègne la plupart des traits de la vie culturelle en Haïti. Croyance en des esprits (appelés lwa, ou mistè) qui se partagent les différents éléments de la nature (eau, terre, air, feu) et les activités sociales, le vodou est un héritage de l'Afrique qui a su intégrer certains apports du christianisme (imposé à travers le baptême forcé des esclaves) et du monde amérindien (Taino) décimé en majeure partie durant les premières décennies de la Conquête. Pour les esclaves, le vodou a été un lieu de retrouvailles avec l'Afrique perdue et en même temps de récupération de la dignité, car il permettait la création d'un nouveau système symbolique qui servait de moyen de ressouder un lien social nouveau dans un contexte où les esclaves étaient conduits à une véritable amnésie par rapport à leur origine, leur lignage et leur ethnie. Le clergé catholique qui encadrait la vie des esclaves avait beau les encourager au mariage, il rencontrait l'hostilité des maitres. Il faut se rappeler que la progéniture des esclaves appartenait strictement aux maitres, en sorte que l'esclave au Nouveau Monde n'était censé avoir ni ascendants ni descendants. Qu'ainsi l'esclave, surtout quand il a recouvré la liberté, manifeste un certain engouement pour fonder une famille, celle-ci représente pour lui un signe d'ascension sociale.

Mais ce n'est pas au fond ce qui importe depuis le vodou, il semble plutôt que nous assistons à la recherche d'un rapport à l'origine, qui permet de se construire une identité, laquelle est liée à la production du genre. Dans la conception du vodou justement, l'identité apparait sur la base de rôles sociaux, mais non sur celle d'un fondement biologique qui ferait que l'individu soit au préalable mâle ou femelle. La possibilité pour l'individu d'être possédé par tel ou tel esprit ou divinité qui peut être indifféremment féminin ou masculin se retrouve dans divers systèmes religieux des sociétés non-occidentales étudiées par l'anthropologie. Au cours de sa vie, l'individu est accompagné par un ou des esprits qu'il reçoit en héritage de ses ascendants (parents, morts récemment et

ancêtres). Il y a, comme l'a fort bien formulé une anthropologue du vodou béninois, Lidwina Meyer⁽⁴⁾, une mise en scène permanente de la sexualité qui donne à comprendre que l'individu a une double origine à la fois mâle et femelle, qui provient de la gémellité originelle, la calebasse étant dans cette culture la forme métonymique et métaphorique du cosmos, lequel contient toutes les formes les plus diverses allant du non-masculin au non-féminin; elle offre à penser un continuum en ce qui concerne le genre homme ou femme. Cette perspective se différencie de la conception de la loi naturelle d'Aristote, et de la loi divine de St Augustin et de St Thomas. Il n'est pas possible dans ce court article de nous appesantir sur cet aspect du vodou haïtien dans ses racines anthropologiques. En revanche, on peut rattacher à ces racines des pratiques comme celles d'avoir au sein de l'organisation du culte en Haïti des prêtresses qu'on appelle manbo, distinguées des prêtres qu'on appelle oungan. En même temps, on ne repère point l'obsession de l'opposition entre homosexualité et hétérosexualité du moins à l'intérieur du culte, ni non plus l'opposition entre enfants (légitimes) nés du mariage et enfants naturels ou adoptifs.

Est-ce dire que cela suppose que la domination masculine n'existe pas au sein du vodou? Je suis porté à croire que nous avons deux tendances qui s'entrecroisent : celle d'une égalité homme/femme préservée au cœur de l'organisation du culte, celle aussi d'une pratique de type patriarcal qui place l'homme en position hiérarchique par rapport à la femme. Toujours est-il que les femmes disposant d'une autonomie économique dans les milieux populaires, notamment parmi les commerçantes appelées madan Sara (qui vont chercher les produits chez le producteur pour les amener directement aux consommateurs) ne placent pas leur vie sous la domination masculine. Dans le catholicisme, les congrégations de religieuses sont des lieux où les femmes organisent elles-mêmes leur vie et se mettent à l'abri du pouvoir clérical. Les deux tendances semblent bien se retrouver et dans le vodou et dans l'Eglise catholique ; justement on peut se demander si en général l'engouement des femmes pour les religions ne sont pas en même temps le symptôme d'une quête de sortie de l'assujettissement au pouvoir mâle? Quelles sont cependant les conséquences de la domination masculine, telle qu'elle apparait généralement dans l'Eglise catholique, le protestantisme et les nouveaux mouvements religieux, et pour partie dans le vodou?

Une esquisse d'analyse des dynamiques relationnelles

Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'universalité de la domination masculine est attestée et documentée largement aujourd'hui dans les sciences sociales⁽⁵⁾, mais elle se présente de manière parfois complexe et nuancée selon les systèmes religieux; dans certains cas, comme celui de l'Islam, elle provoque des crises de longue portée politique et sociale. Dans la société haïtienne, la domination masculine est dénoncée par les mouvements des femmes qui militent pour faire reconnaitre les viols fréquents et les sévices contre les femmes, lors des actes d'insécurité comme les braquages, les vols et les kidnappings. Mais tant s'en faut pour que le principe de l'égalité homme/femme soit admis dans l'espace public. Dans l'alcôve familiale, les relations reflètent une domination masculine qui n'est mise en question ni par les églises ni par les institutions de l'Etat dont notamment la Justice. L'Islam s'implante aujourd'hui peu à peu dans la capitale et renforce les croyances en la position hiérarchique de l'homme dans la famille.

La dégradation de la vie économique pour de nombreux jeunes contraints de laisser les campagnes rurales pour s'établir dans les bidonvilles - sans parvenir à trouver du travail et des moyens pour fonder une famille,- peut être vue comme un des facteurs qui conduit à des pratiques comme le viol et les sévices contre les femmes, dans la mesure même où les femmes restent inaccessibles pour eux à cause de leur condition misérable. On peut dire qu'il s'agit de frustrations qu'ils ne parviennent pas à combler et qui sans cesse constituent une hantise. Le viol finit par être comme une revanche et un moyen de déni de la castration. Toute la haine de leur condition sociale et d'eux-mêmes est reportée sur les femmes. Encore faut-il reconnaitre qu'à la base de cette attitude se trouve tapie la croyance inculquée de l'infériorité de la femme ; celle-ci serait ordonnée à être une servante vouée à la vie domestique, à produire des enfants et à être un objet de plaisir pour l'homme qui, lui, a le rôle de l'autorité dans la famille. Cette conception est largement diffusée depuis la conception du mariage fondée sur la loi naturelle et sur la vision biologique des sexes. Certes, des progrès sont indéniables aujourd'hui en Haïti sur l'acceptation du divorce, l'égalité entre enfants légitimes et enfants naturels et sur la reconnaissance de

la femme comme citoyenne à part entière, et sur le droit de vote (reconnu en 1957). Mais la puissance du système symbolique autour duquel sont noués les rapports homme/femme est prégnante dans la vie quotidienne : elle n'est pas assez connue et elle attend d'être davantage décryptée dans toute sociologie des religions en Haïti.

Biographie

Né à Jacmel (Haïti), **Laënnec Hurbon** est docteur en Théologie (Institut catholique de Paris) et en Sociologie (Sorbonne) est directeur de recherche au CNRS. Il est directeur de recherches au CNRS et professeur à l'université Quisqueya de Port-au-Prince, dont il est l'un des membres fondateurs. Laënnec Hurbon est spécialiste des rapports entre religion, culture et politique dans la Caraïbe et auteur de plusieurs ouvrages sur le vaudou haïtien.

Bibliographie

- (1) Voir l'article de Rosine Lambin : « *Paul et le voile des femmes* » dans *Femmes et religions*, CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1995, p.61-84. Pour un plus long développement sur les rapports entre femmes et religions, voir notre étude sur « *Esclavage, femmes et religions* » dans le collectif sous la direction de Veauvy Christiane, Rollinde Marguerite et Azzoug Mireille, *Les femmes entre violences et stratégies de liberté*. Maghreb et Europe du sud, Paris, Editions Bouchene, 2004,p. 203-212.
- (2) Sur la critique de la conception biologique de la famille, on lira avec profit l'ouvrage de Irène Théry : « La distinction de sexe. Une nouvelle approche de l'égalité», Paris, Odile Jacob, 2007 ou encore Thomas Laqueur : « La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident.» NRF Essais, Paris, Gallimard, 1992.
- (3) Sur le succès du pentecôtisme en Haïti, voir le chapitre intitulé « Le pentecôtisme et l'imaginaire de l'espace public » dans notre ouvrage *Pour une sociologie d'Haiti au XXIe siècle*. Paris, Karthala,2001. De même sous notre direction, l'ouvrage *Le phénomène religieux dans la Caraïbe*. Paris, Karthala 2000.
- ⁽⁴⁾ Voir sa recherche très documentée : *Das fingierte Geschlecht. Inszenierungen des Weiblichen und Mannlichen in den kulturellen Texten der Orishaund Vodun-Kulte am Golf von Benin* (Le genre fictif: Mises en scène du feminin et du masculin dans les textes du culte des oricha et des vodu dans le Golfe du Benin. Frankfurt, 1999, Peter Lang.
- (5) La problématique de l'universalité de la domination masculine est bien étudiée par Françoise Héritier dans son ouvrage publié en 1998 : *Masculin, féminin. La pensée de la différence*. Paris, Odile Jacob.

Conjuguer les genres pour lutter ensemble contre les violences faites aux femmes Individu

Individu

«Nan pwen vye gason pou fanm»

Entretien avec Smith Maximé

le 23 avril 2013

Je suis né dans une famille catholique avec quand même un peu de vodou. Il y a toujours une combinaison en soubassement entre le vodou et le catholicisme en Haïti. Je suis le troisième garçon dans une famille de quatre garçons et une fille, la fille est la dernière. Moi je suis le 3èmefils. Je peux dire que mon orientation aussi vient du nombre de garçons dans la famille. Par le fait que nous étions quatre et donc que ma maman n'avait pas de soutien de filles pour l'aider dans les travaux domestiques, c'était une obligation pour nous, les garçons, de prendre en charge les tâches domestiques. Ce fait aussi a été renforcé par une autre situation, c'est que mon papa était souvent ailleurs. Il partait du lieu où nous habitions, qui était Pilate, pour aller travailler dans la plaine de l'Artibonite. Pour moi, c'est la base de ne pas se sentir offensé de s'occuper de tâches domestiques.

Après mes études primaires j'ai du laisser Pilate pour venir à Port-au-Prince et je suis arrivé ainsi chez ma tante. Là, je suis intégré dans une famille protestante, même protestante conservatrice. Ma tante m'a dit : « Pour rester à la maison, il faut aller à l'église régulièrement (c'est-à-dire quatre services par semaine). C'était la règle. Donc le choix se situait entre l'éducation et aller à l'église, et ça ne me dérangeait pas d'aller à l'église. Mais la situation aussi dans cette famille, c'était que les enfants étaient très petits. Les enfants avaient 8-9 ans. En fait j'étais le plus grand dans la famille, donc je devais aussi m'assurer des tâches domestiques. J'ai donc passé 5 ans chez elle. Après, pour finir le secondaire, j'ai laissé pour aller habiter avec mon petit frère et ma sœur. Là encore, j'étais le chef de la famille. Ca c'est pour l'évolution globale de ma famille, et ça a joué un rôle très important dans mon orientation et mon rôle avec les autres.

Père dans la répartition des tâches

Oui, il a approuvé cette répartition. Par le fait qu'il soit lui-même ailleurs, quand il était seul, il prépare tout, donc il n'était pas hostile à ce que nous fassions des tâches domestiques.De toute façon, on était obligés. Ma mère ne pouvait pas élever seule 5 enfants, elle ne pouvait simplement pas, donc il n'y avait pas de choix.

Valeurs transmises aux enfants

Je suis toujours dans une discussion avec ma femme, surtout sur comment élever les garçons (j'ai deux garçons et deux filles) et je peux dire que je suis un peu plus libéral qu'elle, surtout pour les garçons. On est d'accord que les garçons doivent accomplir les tâches domestiques, ça il n'y a pas de doutes làdessus.

Elle est un peu précautionneuse -surtout pour le cadet-. Elle cherche à transmettre l'hétérosexualité, de faire en sorte que le garçon soit attiré par les femmes, et ne soit pas attiré par un garçon...Cela se reflète même dans quels jouets qui sont choisis... A ce niveau là, surtout sur l'orientation sexuelle, elle est très stricte sur comment orienter les garçons vers l'hétérosexualité.

Ma fille de 11 ans fait du judo, et je paie le cours de judo pour le garçon ET la fille, afin de laisser le choix. Ca peut donner aux filles et aux garçons des valeurs personnelles, qui sont importantes dans les relations de genre. J'essaie quand même d'inculquer ces valeurs là aux garçons, si je peux arriver à faire disparaitre les distinctions de genre, ça serait bien.

Mais il y a un conflit entre les valeurs familiales et ce qui est transmis à l'école : le petit garçon qui a 6 ans et demi dit déjà « ah papi, ça c'est pour les filles »...Maintenant il construit le sens de « pour les filles / pour les garçons...»

Etre père

Pour moi, être père c'est être protecteur. C'est être un négociateur. Principalement ces 2 choses-là. Plus négociateur que protecteur. J'aime prendre soin de mes enfants, c'est naturel pour moi. J'ai déjà du m'occuper seul de mes enfants, je cuisinais afin qu'ils trouvent le repas prêt : pour moi c'est ce rôle de protecteur là. Etre négociateur, c'est comme tout homme qui se respecte : on doit négocier les droits avec le partenaire, c'est faire des choix difficiles, c'est négocier et savoir faire des concessions. Ce sont de petites choses qu'il faut apprendre à négocier pour être en concordance avec ce qu'on croit, avec notre idéal, c'est-à-dire avoir une pratique qui concorde avec le discours.

Etre conjoint : responsabilité

Responsabilité envers son conjoint : cela veut dire que on se soucie de l'autre de plusieurs manières : se soucier de l'autre par rapport à la contribution financière dans la famille, on se soucie de l'autre par rapport aux tâches et aussi par rapport à l'éducation des enfants, ca c'est une tâche conjointe, partager les responsabilités face à l'éducation des enfants.

Conscients d'une autre éducation?

Ils me voient cuisiner et préparer des plats pour eux : j'ai surpris ma fille qui parlait au téléphone et disait à ses amies « tu sais mon père a préparé à manger ce soir, je suis fière de lui... »

Milieu professionnel

J'ai la chance d'évoluer beaucoup plus avec des féministes au niveau professionnel. Aussi avec des progressistes...

Je fais la conclusion que, malgré tout, nous avons été quand même élevés comme des garçons masculins. Je ne peux pas dire que ca a été un choix progressiste des parents d'élever différemment leurs garçons aux tâches domestiques. Non, nous avons été élevés comme des garçons... L'idéologie de la force, on l'a reçu. Mais ca a été une opportunité de créer dans la conscience, une relativisation des tâches.

Repenser les rôles : vers de nouveaux modèles masculins

par Smith Maximé

Chaque formation sociale a un système de relation de genre qui est en rapport dialectique avec sa base économique. Ce système de relation de genre définit les types de féminités ou de masculinités qui ordonnent les pratiques sociales quotidiennes des individus. Les mythes de genre et les stéréotypes sexistes constituent la base idéelle qui façonne les masculinités ainsi que les féminités. Des masculinités dominantes ou des féminités dominantes découlent une répartition des rôles sociaux entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons. Mais, ne peut-on pas repenser les rôles dans la perspective de nouveaux modèles masculins ? Par où doit-on commencer et quels modèles masculins faut-il promouvoir ? Dans cet article, nous analyserons les mythes de genre qui façonnent les masculinités, les attributs du modèle masculin dominant en Haïti et les bases pour de nouveaux modèles.

Avant de développer l'argumentaire, clarifions d'abord le sens que nous donnons aux concepts rôles et masculinité.

Nous entendons par rôle, un comportement attendu chez un individu en fonction de la place occupée dans la société. Nous acquérons les rôles, comme nous acquérons les normes et les valeurs de la société dans laquelle nous évoluons.

Nous voyons la masculinité comme une composante de l'identité de genre, et nous la considérons comme un ensemble d'attributs, de valeurs, de fonctions et de conduites qui sont censés être essentiels à l'homme dans une culture donnée, et qui sont déterminants pour ses rôles dans la société.

Mythes et stéréotypes

L'identité de genre se construit sur le mythe que des différences essentielles entre l'homme et la femme expliquent les comportements de l'un et de l'autre. Ces différences viendraient du système hormonal et de l'organisation du cerveau. Selon ces mythes, la testostérone est au cœur de la masculinité et l'homme possède un cerveau de systématisation, capable de comprendre et de construire des systèmes. La femme a un cerveau d'empathie qui lui donne un désir naturel de prendre soin des autres. Les hommes viennent de mars et les femmes viennent de venus. Le sexe mâle est considéré comme agressif et le sexe femelle est considéré comme docile. L'homme est l'animus et la femme est l'anima pour répéter Carl Jung. Les stéréotypes découlant de ces mythes présentent l'homme comme plus violent, le sexe en colère, tandis que les femmes sont pacifiques. Élevé dans ces mythes et stéréotypes, l'homme se définit et se donne des attributs. Pour lui :

- Etre homme c'est être actif et avoir l'autorité, le droit de commander. L'homme est la loi dans la maison. Sa femme et ses enfants lui doivent obéissance. Il est le chef.
- Il est le fournisseur de moyens. Il est le responsable de la famille, quoique cet attribut soit difficile à tenir avec la crise économique en Haïti.
- L'homme est une personne autonome, libre qui traite d'égal à égal avec d'autres hommes. Le mâle (l'homme) est fort. Il ne doit pas exprimer ses émotions pour ne pas se montrer faible.
- Le mâle (l'homme) est de la rue. Il est du travail formel et de la production.
- L'homme doit conquérir la femme pour ceux qui sont hétérosexuels. Il faut préciser que l'attribut hétérosexuel est dominant dans la société haïtienne.

Ces précédents attributs constituent une masculinité qui se construit suivant un modèle de comportement caractérisé par un rapport de domination/subordination entre l'homme et la femme qui met la question du pouvoir au cœur de la définition de la masculinité. À ce sujet Michael Kaufman écrit que «le désir de pouvoir et de contrôle est la clé de la formation de chaque homme». Le comportement des hommes est plus déterminé par la situation que par le sexe.

Les comportements découlant des mythes

Quand l'homme se confère ces attributs, la répartition des rôles au sein de la société est affectée, et se manifeste particulièrement dans la division du travail. La littérature féministe indique que la division sexuelle du travail est un des piliers soutenant le système patriarcal. Selon l'ordre social de genre, on assigne aux hommes et aux femmes des espaces exclusifs. Aux hommes est attribué l'espace public dans lequel se réalisent les activités de production, le lieu de l'économie, de la politique. Pour les femmes, c'est l'espace privé dans lequel se réalisent les activités de reproduction, les activités domestiques qui revêtent moins de valeur et de reconnaissance sociale que celles réalisées dans la sphère publique. Quand les femmes occupent l'espace public, elles restent toujours responsables de l'espace privé, ce qui augmente leur charge de travail. Il est à se demander pourquoi il ne serait pas aussi de la responsabilité des hommes :

- de prendre soin du bébé, de l'emmener consulter le médecin,
- de lessiver, de cuisiner et de nettoyer la maison,
- de s'assurer que les enfants apprennent leurs leçons et font leurs devoirs.

Certes, tous les hommes ne sont pas totalement absents dans l'accomplissement des tâches domestiques. Dans les rues, on peut voir des pères qui accompagnent leurs enfants à l'école. Certains peuvent cuisiner ou faire la lessive. Mais ce n'est pas le modèle de masculinité hégémonique. Ce sont de rares exceptions. Quand les hommes exécutent les tâches reproductives, ils estiment que ce n'est pas une obligation, ce ne sont d'ailleurs pas des actions régulières ; ils prétendent aider la femme parce que ce n'est pas un travail propre au sexe mâle. Ne faudrait-il pas repenser le rôle de père, de conjoint, de frère et de fils sur la base d'une répartition équitable des tâches de l'espace privé ? Une réflexion sur la répartition équitable des tâches domestiques nous amène à nous questionner sur les attentes qu'on a des hommes dans les rapports sociaux de sexe.

Questionner les modèles traditionnels

Pourquoi attendons-nous qu'il y ait un chef dans la famille? Pourquoi considérons-nous l'homme comme principal fournisseur/pourvoyeur de moyens à la famille ? Pourquoi une seule personne, l'homme, est détenteur du pouvoir d'édicter les lois ? Et pourquoi La femme lui doit-elle obéissance ?

Pourquoi l'homme doit être celui qui garantit la sécurité de la maison ? S'il y a un bruit dehors, on fait appel au garçon.

Pourquoi le droit de conquérir un partenaire est reconnu aux hommes dans les relations hétérosexuelles ? Alors que si la femme adopte un tel comportement, elle est considérée comme agressive ?

Y a t-il réellement des déterminants biologiques qui empêchent aux femmes d'exercer certains métiers ? Pourquoi acceptons-nous que certains métiers soient du ressort des hommes ? Bien qu'il y ait des efforts appréciables observés pour intégrer les femmes dans des métiers traditionnellement réservés aux hommes, on ne voit pas souvent de femmes chauffeur de taxi, maçon, ébéniste, plombier en Haïti.

Tenir compte des spécificités

Dans le cas de la société haïtienne, les conditions matérielles d'existence des hommes et des femmes sont différentes selon qu'ils ou elles habitent un espace rural ou urbain. En pensant aux questions concernant les rôles des hommes, il faut aussi bien considérer les espaces ruraux et urbains, les différentes classes sociales, les différentes religions. La contrainte sociale qui accompagne la répartition des rôles entre les femmes et les hommes est beaucoup plus pesante dans l'espace rural que dans l'urbain. La sous-traitance, en Haïti, emploie une grande main d'œuvre féminine. Ce qui fait de la femme ouvrière, une pourvoyeuse de richesse pour la famille autant que l'homme ouvrier. Bien qu'elle soit intégrée au marché du travail, la femme ouvrière gagne moins que l'homme. La société renforce cette perception en octroyant un salaire plus élevé

à l'homme qui est censé être celui qui pourvoie aux besoins de sa famille, alors que dans le cas d'Haïti, les familles monoparentales qui sont les plus courantes ont des femmes chefs de famille. Dans les religions monothéistes, comme dans la religion chrétienne largement pratiquée en Haïti, le Dieu est masculin. La femme a été créée à partir d'une cote d'Adam. La femme doit obéir à son mari tandis que l'homme doit aimer sa femme comme le Christ a aimé l'église. La bible donne l'autorité à l'homme.

La perspective de construction de nouveaux modèles masculins doit nécessairement passer par une redistribution des rôles. Mais, avant de penser à de nouveaux modèles masculins, posons quelques hypothèses.

À ce propos, je reprends les idées avancées par Robert Connell pour dire : « qu'il ya de multiples manifestations de la masculinité ; qu'il existe une hiérarchie et une hégémonie dans ces multiples manifestations ; qu'elle est collective, dynamique et active ; que les différents types de masculinités ont des divisions internes ».

L'homme haïtien ne peut pas se réduire à une seule image ou vision. Considérant les rapports de production et les classes sociales : il est bourgeois, petit bourgeois, ouvrier, paysans, lumpen prolétaire. En considérant la religion : il est chrétien catholique et protestant, il est vodouisant, etc. En fonction de la classe sociale et de la religion, on a une configuration spécifique des pratiques sociales qui déterminent la position des hommes dans l'ordre de genre. Par exemple, la polygamie masculine est tolérée dans le vodou alors qu'elle est bannie dans la chrétienneté. L'homosexualité masculine est rationalisée différemment dans le vodou. Le comportement homosexuel ou l'homme efféminé est expliqué par la présence d'un Loa qui prend possession de la personne. Avec une masculinité macho transversale, on a diverses combinaisons de masculinité: macho-bourgeoise, macho-ouvrière, macho-paysanne, macho-chrétienne, macho-vodouisante, etc. À l'intérieur de ce corps de masculinité, il existe une hiérarchie, la masculinité macho-bourgeoise-chrétienne est la référence. Cette masculinité hégémonique est un produit de l'histoire. Elle n'est pas statique et éternelle. Elle est appelée à changer.

De nouvelles perspectives

La perspective de construction de nouvelles masculinités implique un changement dans le type de rapport de pouvoir caractérisé par la domination de l'homme et la subordination de la femme. Il faut sortir du modèle de domination/subordination pour passer à un modèle de coopération et d'équilibre.

Un modèle hégémonique de masculinité basée sur la coopération et l'équilibre permettra de jeter un nouveau regard sur la répartition globale des rôles entre les espaces publics et privés. Le nouveau modèle d'homme participe à l'exécution des tâches ménagères et reconnaît cette participation comme une obligation. Il prend soin de ses enfants. Il apprend à cuisiner, à lessiver et repasser pour construire son autonomie. Il est promoteur d'une division du travail non-sexiste avec le message qu'il n'y a pas de tâches réservées spécifiquement aux femmes et aux filles. Une relation de coopération et un rapport de pouvoir équilibré entre le sexe mâle et le sexe femelle nécessite que l'homme se considère comme co-pourvoyeur de biens à la famille. Il ne se sent pas diminuer si c'est la femme qui apporte le pain quotidien à la maison. Dépendamment des circonstances, l'un ou l'autre sexe peut s'occuper de l'espace domestique. Ce dernier doit être un espace de négociation et d'argumentation avec un leadership collectif. Les règles qui gouvernent le fonctionnement de la maison doivent être le fruit de compromis entre l'homme et la femme. Les décisions importantes sont prises d'un commun accord qu'il s'agisse de l'utilisation du temps de chaque partenaire, de l'éducation des enfants, du choix d'un investissement, etc... Au quotidien, il doit apprendre à écouter les autres et négocier ses intérêts. Etant à la fois animus et anima, l'homme doit pouvoir exprimer ses émotions.

Les idées et les idéologies sont en interaction circulaire avec les rapports sociaux de production qui composent la formation sociale globale. Le type de rapport de pouvoir domination/subordination est une expression politique et idéologique des rapports sociaux de production d'exploitation et de domination. Cela ne signifie pas qu'il faut attendre un changement dans les rapports sociaux de production pour repenser les rôles dans la perspective de construction de nouvelles masculinités. Nous pouvons partir de l'idéel pour aller au matériel. Il faut aussi déconstruire les mythes de genre qui servent de fondement aux idéologies et aux stéréotypes prônant des différences essentielles entre les hommes et les femmes. Dans les situations mettant en rapport un homme et une femme, le pouvoir fait la différence et non le sexe. "Bien sur il y a des différences

«Fanm se kajou, plis li vye, plis li bon»

entre les sexes - comment pourrait il être autrement ? Mais le plus important est l'ampleur des différences entre les hommes et les femmes par rapport à celles qui existent parmi les femmes et parmi les hommes. Dans la plupart des domaines de la vie, ces dernières sont beaucoup plus grandes" selon Rosalind Barnett et Caryl Rivers. Comme elles, je crois que les hommes et les femmes ont beaucoup plus en commun que leurs différences.

Biographie

Né à Pilate dans le nord d'Haïti, **Smith Maximé** a étudié le droit ainsi que l'ingénierie de Projets en Haïti, avant de se perfectionner au travers de nombreuses formations. Il travaille à ses débuts dans le milieu du journalisme et de la radio pour ensuite œuvrer en tant que consultant spécialiste des groupes vulnérables pour UNFPA. Son intérêt pour les genres, le féminisme et les mouvements progressistes l'amènent à devenir responsable de la Composante Genre et Droits à UNFPA Haïti. Il est très engagé pour la lutte contre les violences faites aux femmes et contribue aux efforts en vue d'une politique publique de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles en Haïti. Il travaille actuellement en tant que consultant.

Bibliographie

Connell, R. W. 2005. *Masculinities*. Second Edition. California: University of California Press.

Connell, R. W. 2007. *Gender and Power.* California: Standford University Press.

Flasco. 1998. Masculinidad y equidad de género en América Latina. Teresa Valdés y José Olavarría, eds.

Barnett, Rosalind, /Rivers, Caryl. 2004. Same Difference, How gender myths are hurting our relationships, our children and our jobs? New York: Basic Books.

Schiess, Christian. 2005. *La construction sociale du masculin*. Mémoire de DEA en sociologie. Université de Genève.

Shlain, Leonard. 2003. *Time and Power, How women's sexuality shaped human evolution?* Peguin Books Ltd USA.

